

# **Les dix commandements pour assainir les finances de l'Etat**



**Document stratégique de l'Union démocratique du centre  
concernant la politique financière**

**15 août 2006**

# Les dix commandements pour assainir les finances de l'Etat

## Sommaire

|          |  |           |
|----------|--|-----------|
| <b>1</b> | <b>La politique financière est importante pour la société.....</b>                     | <b>3</b>  |
| <b>2</b> | <b>La situation de départ .....</b>  | <b>4</b>  |
| 2.1      | Un Etat-providence obèse   | 4         |
| 2.2      | La dépendance de l'Etat étouffe l'esprit critique                                      | 4         |
| 2.3      | On refuse la réalité au lieu de chercher à résoudre les problèmes                      | 6         |
| <b>3</b> | <b>La politique financière menée jusqu'ici.....</b>                                    | <b>7</b>  |
| 3.1      | Tout le monde prétend économiser, mais peu le font réellement                          | 7         |
| 3.2      | La politique financière des partis du centre est plus près du PS que de l'UDC          | 8         |
| 3.3      | La rigueur financière de l'UDC est fréquemment critiquée                               | 9         |
| 3.4      | Pour assainir l'Etat, il faut davantage d'UDC  | 11        |
| <b>4</b> | <b>Les principes UDC en politique financière.....</b>                                  | <b>12</b> |
| 4.1      | Beaucoup de liberté et de responsabilité individuelle en lieu et place d'un Etat obèse | 12        |
| 4.2      | Laisser un maximum d'argent aux citoyennes et aux citoyens et récompenser l'effort     | 12        |
| 4.3      | Ne pas dépenser plus qu'on encaisse  | 13        |
| <b>5</b> | <b>L'Etat-providence obèse .....</b>   | <b>14</b> |
| 5.1      | Les dépenses de la Confédération ont doublé en 20 ans                                  | 14        |
| 5.2      | Grandes différences entre les départements   | 16        |
| 5.3      | Le social représente le plus gros poste de dépenses                                    | 17        |
| 5.4      | Sombres perspectives des œuvres sociales   | 20        |
| 5.5      | Les grands projets ferroviaires ne sont plus payables                                  | 22        |
| 5.6      | Le Conseil fédéral dépense autant qu'il veut!  | 23        |
| 5.7      | La politique déficitaire se poursuit   | 23        |
| 5.8      | Budget 2007  | 25        |
| 5.9      | Autres perspectives financières  | 25        |
| 5.10     | Perspectives financières 2015  | 26        |
| <b>6</b> | <b>Etrangler les citoyens par les impôts? .....</b>                                    | <b>28</b> |
| 6.1      | Augmentation des dépenses égale hausse des impôts ou des dettes                        | 28        |
| 6.2      | La charge fiscale a massivement augmenté   | 28        |
| 6.3      | Il est inadmissible de pénaliser l'effort par l'impôt                                  | 29        |
| 6.4      | Les classes moyennes effacent l'ardoise  | 29        |
| 6.5      | Travailler pour l'Etat jusqu'aux vacances d'été  | 30        |
| 6.6      | Plus de la moitié du revenu part à l'Etat  | 31        |
| 6.7      | La charge fiscale doit baisser   | 32        |
| 6.8      | Non aux huit nouveaux impôts socialistes!  | 32        |
| <b>7</b> | <b>Les dix commandements pour assainir les finances de l'Etat.....</b>                 | <b>33</b> |

# **1 La politique financière est importante pour la société**

L'évolution des finances publiques entraîne des conséquences bien plus importantes qu'on ne l'imagine généralement. Il ne s'agit en effet pas simplement d'une addition de postes budgétaires, de réductions ou d'augmentations des dépenses. En fait, la question financière porte sur la conception du système étatique, sur les priorités de l'action publique et sur les tâches que l'Etat doit assumer. Les finances publiques touchent également à la compétitivité d'une économie nationale et aux emplois qui en dépendent. En politique financière, on doit se poser exactement les mêmes questions que dans une famille ou dans une entreprise, mois après mois : à quelles fins je veux dépenser mon argent? Dois-je placer mon argent ou vais-je m'endetter? Dois-je subvenir moi-même à mes propres besoins ou vais-je vivre à charge des autres, voire des générations à venir? Les effets d'une mauvaise politique financière ne sont pas immédiatement perceptibles. Mais après un certain délai, ils surgissent avec d'autant plus de force: dettes, hausses des impôts, réduction de la marge de manœuvre des décideurs politiques, développement d'une mentalité d'assisté au sein de la population, impossibilité politique de réduire des prestations publiques accordées.

Cela fait des années que l'UDC se bat pour des finances publiques saines. Souvent on reproche à l'UDC d'être pédant dans son effort de reprendre le contrôle des finances de l'Etat à tous les niveaux de notre système étatique. L'UDC, dit-on, ne s'intéresse qu'aux chiffres et non pas au contenu. On affirme volontiers que ses propositions d'économies visent à étrangler l'Etat. Or, ces critiques ne reposent sur aucune base sérieuse et elles expriment surtout l'incompétence et la superficialité des autres partis en politique financière, leur manque de volonté de s'engager fermement et notwithstanding toutes les résistances pour un assainissement durable des finances fédérales.

**La politique financière n'est pas un but en soi. C'est elle qui détermine la structure de l'Etat ainsi que le nombre et l'étendue des tâches devant être assumées par l'Etat. Elle impose à l'Etat des principes de gestion. Pour toutes celles et pour tous ceux qui s'intéressent au bien-être de la société, il est un devoir de relever les défis de politique financière et d'y travailler sérieusement.**

## **2 La situation de départ**

### **2.1 Un Etat-providence obèse**

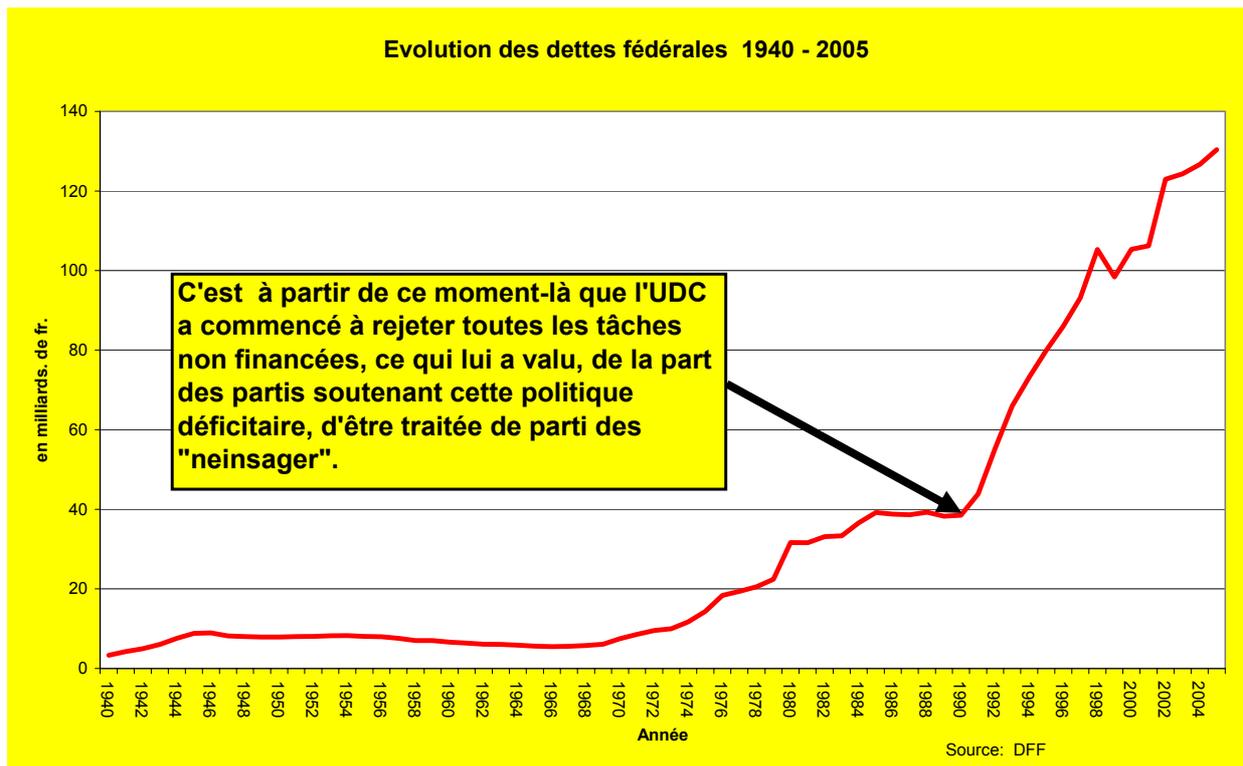
Pendant de nombreuses années, la Suisse était citée en exemple pour le haut niveau de responsabilité individuelle de ses citoyennes et citoyens. Aujourd'hui, la Suisse n'est plus qu'un Etat-providence fournissant tout et n'importe quoi à ses citoyens. La forte croissance économique des années septante et quatre-vingts a fait croire que l'Etat disposait de moyens quasi illimités. Durant cette période, les institutions sociales ont connu une forte expansion. Conséquence: la multiplication des prestations sociales a fait exploser les dépenses de l'Etat. Cette expansion sociale impayée peut être illustrée par les assurances invalidité, maladie, chômage et maternité, mais aussi par diverses révisions de l'AVS qui ont conduit à une augmentation excessive des prestations de l'Etat. Toutes les mises en garde concernant les effets négatifs du développement démographique sur les finances fédérales ont été ignorées au profit d'un électoralisme à courte vue. Sans se préoccuper des effets financiers prévisibles, l'autorité politique a généreusement augmenté les prestations des caisses de pension publiques (Publica, Poste, CFF, etc.). Les conséquences de cette extension excessive et irréfléchie de l'Etat social sont aujourd'hui perceptibles dans toute leur dureté. L'Etat est aujourd'hui à tel point bloqué par des prestations sociales dépassant largement ses capacités économiques que son fonctionnement global est remis en question. Un endettement catastrophique et une situation financière désastreuse aux niveaux de la Confédération et des cantons, voilà les résultats de la politique financière irresponsable menée ces dernières années.

### **2.2 La dépendance de l'Etat étouffe l'esprit critique**

Cette attitude fondamentalement étatiste qui sévissait surtout depuis les années septante jusqu'au début des années nonante et qui était alimentée non seulement par le PS, mais aussi par une partie du PDC et du PRD a imposé en Suisse un Etat social surdimensionné. On a fait croire aux citoyennes et aux citoyens qu'ils avaient droit à un service complet au tarif zéro. C'est précisément parce qu'elle faisait preuve de retenue que l'UDC a reçu à cette époque le surnom de parti des "neinsager" (ceux qui disent toujours non). Aujourd'hui, il s'avère combien elle avait raison.

Ce processus rampant d'étatisation n'a pu être financé que moyennant un énorme endettement: de 38,5 milliards de francs en 1990, la dette de la Confédération a littéralement explosé pour atteindre le montant effrayant de 130,3 milliards fin 2005.

C'est dire que nous vivons aux frais des générations à venir tout en faisant semblant de croire que les prestations publiques actuelles sont garanties pour l'avenir et que leur financement est assuré. Bien que 84% de la population et tous les cantons aient accepté le projet de frein à l'endettement au niveau fédéral, les dettes ont augmenté de 25 milliards depuis cette votation en 2001. Et même si les excédents de recettes augmentent dans les comptes financiers des années à venir, la dette continuera de s'alourdir.



Si on ajoute à la dette fédérale ouvertement affichée les autres engagements passés fréquemment sous silence comme les dettes de l'AI, de l'AC ainsi que les obligations face aux caisses de pension qui n'ont pas encore été totalement refinancées (Confédération, Poste, etc.) ou encore les prêts NLFA, l'endettement global de la Confédération atteint quelque 160 milliards de francs et il menace d'augmenter encore. Or, la Confédération refuse de faire toute la transparence sur sa situation, car elle n'a pas intérêt à informer la population sur l'étendue effective de sa dette.

#### **Endettement affiché et endettement effectif de la Confédération fin 2005:**

|  |                          |
|--|--------------------------|
| Dettes fédérales officiellement présentées dans le compte d'Etat                   | 130.3 mrds de fr.        |
| <b>Engagements dissimulés</b>  |                          |
| Sous-couverture AVS dans le fonds AVS  | 4.0 mrds de fr.          |
| Sous-couverture AI dans le fonds AVS   | 7.7 mrds de fr.          |
| Sous-couverture AC   | 2.7 mrds de fr.          |
| Engagements auprès des caisses de pension  | 7.7 mrds de fr.          |
| Dettes non affichées résultant du fonds de financement des transports publics FFTP | 15.7 mrds de fr.         |
| <b>TOTAL de la dette fédérale</b>  | <b>168.3 mrds de fr.</b> |

Alors que la hausse constante de la charge des impôts, taxes et redevances suscitait dans le passé des débats animés au moins durant les années électorales, elle semble être acceptée aujourd'hui sans coup férir. Les déficits publics se chiffrant par milliards se perpétuent et on les admet comme s'il s'agissait d'une fatalité. Les crédits additionnels, dépassements de coûts et écarts par rapport à la planification financière font aujourd'hui partie du courant normal.

### **2.3 On refuse la réalité au lieu de chercher à résoudre les problèmes**

Conformément à une pratique bien connue, divers milieux minimisent la hausse prévisible des dépenses pour les années à venir et refusent d'y voir le moindre problème. Pire, ces gens propagent la légende selon laquelle l'Etat économise, que les dépenses baissent et que l'on se serre la ceinture. Certains osent même affirmer que l'Etat serait "étranglé par des économies forcées". Or, où économise-t-on réellement l'argent à l'Etat? Les dépenses baissent-elles par rapport à l'année précédente? La réalité est en tout cas très différente de certaines rêveries financières:

**Selon les perspectives financières établies par le Conseil fédéral, les dépenses de la Confédération passeront de 51,4 milliards en 2005 à quelque 70 milliards en 2015, ce qui équivaut à une hausse des dépenses de plus de 35% en dix ans seulement. Par rapport à 1990, elles auront progressé d'un facteur de presque 2,5 – et cela nonobstant tous les programmes d'allègement budgétaires, réformes administratives et autres planifications de l'abandon de certaines tâches!**

Les dépenses publiques n'ont jamais baissé et ne baisseront jamais. On assiste actuellement à une attitude de résignation et de refus de la réalité face aux données chiffrées de la politique financière. Il est vrai que pour nombre d'élus politiques il est pénible et peu gratifiant d'admettre cette réalité, car elle les obligerait à réagir. Il est plus simple de l'occulter. Bon nombre de ceux qui ont jusqu'ici refusé de voir cette réalité en face ont déjà succombé au doux poison de l'Etat-providence. Ce constat s'impose jusque dans les plus hautes sphères bourgeoises et professionnelles et même jusque dans les positions dirigeantes de la politique et de l'économie. Aujourd'hui, on cherche plutôt à se faire entretenir par l'Etat ou par la collectivité qu'à assumer les responsabilités pour soi-même et ses proches en travaillant pour financer les biens et services dont on a besoin. Il est extrêmement dangereux de voir l'Etat pénaliser le succès et la performance par de lourds impôts et prélèvements sociaux tout en récompensant la paresse et l'échec par des prestations sociales.

## 3 La politique financière menée jusqu'ici

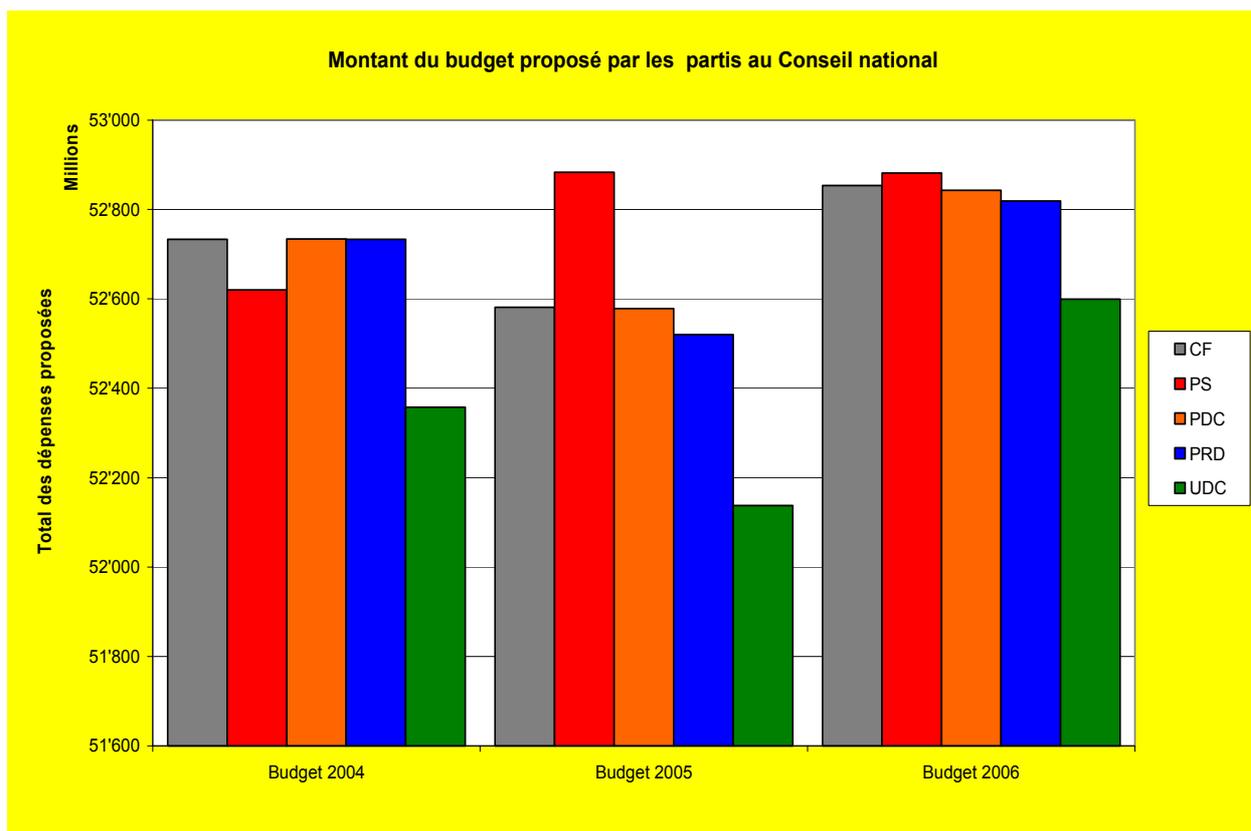
### 3.1 Tout le monde prétend économiser, mais peu le font réellement

Non seulement l'UDC, mais aussi les partis du centre se présentent volontiers comme les tenants d'une politique financière responsable. Il est utile, surtout en période de campagne électorale, de se présenter comme un parti bourgeois, libéral et soucieux de faire des économies. Le problème, c'est que ces belles déclarations cessent brusquement quand il s'agit de prendre des décisions concrètes au Parlement. Chaque année quand le Parlement entame son examen budgétaire, le PRD et le PDC ne veulent plus entendre parler de leurs engagements financiers pris autrefois. Ce serait sans doute trop inconfortable de les appliquer. Et même si les déclarations publiques sont suivies de prises de positions correspondantes lors des votes au Parlement, les partis du centre multiplient dans les sessions parlementaires suivantes les décisions augmentant les dépenses de l'Etat si bien que les efforts de consolidation précédents sont annihilés.

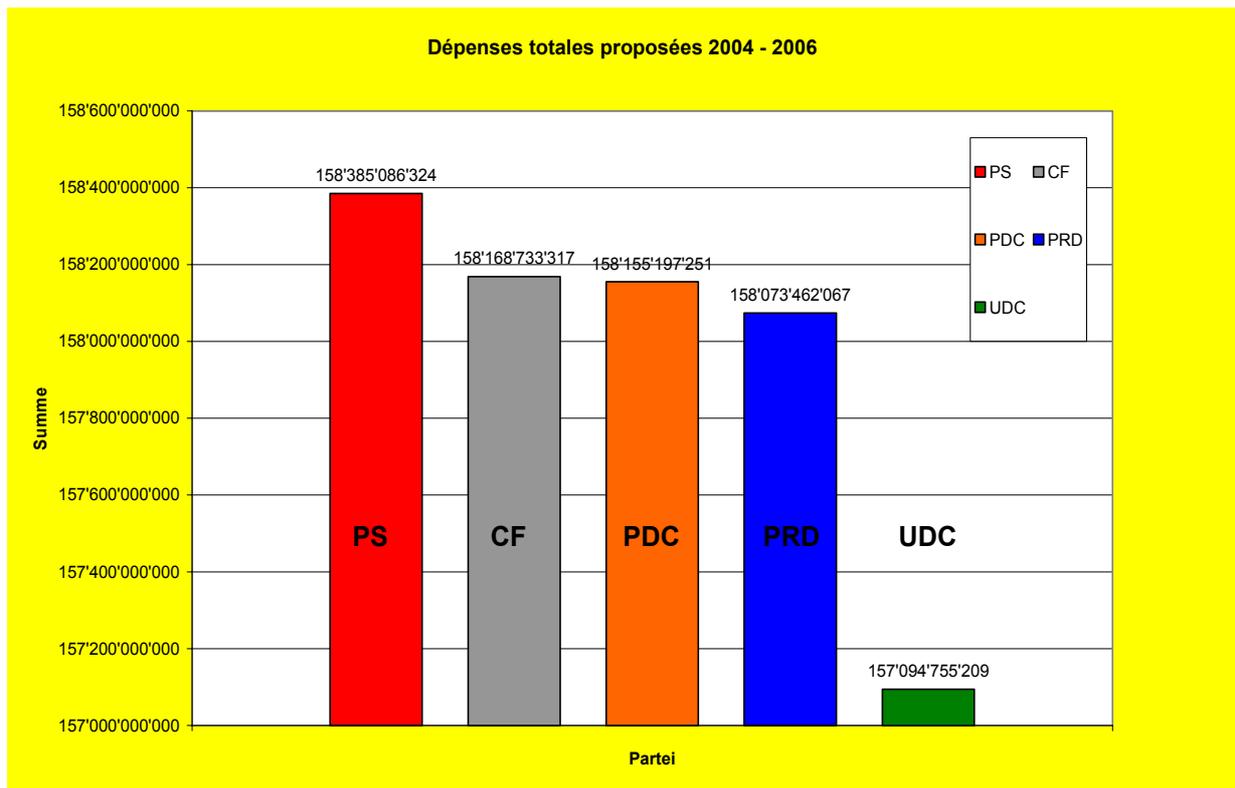
- **L'exemple du PRD:** le 16 février 2005, on pouvait lire dans le "St. Galler Tagblatt" que le PRD avait l'intention de se rallier à la proposition UDC d'équilibrer le budget fédéral pour 2006. Donc, l'UDC exigeait, de concert avec le PRD, un budget équilibré pour l'année 2006. Mais quand il s'agissait de passer aux actes et que des résistances se sont manifestées dans les rangs du PRD contre des coupes financières concrètes, le PRD ne voulait plus entendre parler de sa déclaration d'autrefois. Le 25 novembre 2005, le PRD a reproché à l'UDC dans un communiqué de presse d'avoir brisé le compromis des partis bourgeois alors que l'UDC continuait simplement de demander des coupes budgétaires que le PRD avait annoncées à grand fracas neuf mois plus tôt. Tout à coup, il n'était plus question de budget équilibré chez les radicaux, si bien que l'UDC s'est une fois de plus retrouvée seule pour demander l'équilibre des finances fédérales au Parlement.
- **L'exemple du PDC:** en tant que président de la Commission des finances, le conseiller national PDC Felix Walter a usé quatre fois de sa voix prépondérante durant la seule matinée du 25 août 2005 pour faire pencher la balance contre des économies supplémentaires de la Confédération. Le 9 février 2006, on pouvait lire ce qui suit dans le service de presse du PDC (trad.): "Nous sommes pour un assainissement à long terme du budget fédéral. Seul un Etat sain peut être un Etat performant, donc aussi social." Face à cette déclaration, le citoyen doué d'un minimum de bon sens se demandera forcément comment l'Etat peut retrouver sa santé financière si les élus politiques PDC combattent systématiquement des économies dans la commission et reportent aux calendes grecques la solution des problèmes financiers de l'Etat.

### 3.2 La politique financière des partis du centre est plus près du PS que de l'UDC

Cette absence de volonté d'assainir durablement les finances fédérales s'exprime aussi en chiffres. Durant la période législative en cours, il y a eu trois débats budgétaires au Conseil national. Sur la base des propositions défendues lors de la première lecture (pareille comparaison n'est pas possible au Conseil des Etats faute de votes nominatifs), on obtient une image très précise de la politique financière pratiquée par les différents groupes.



- Le PS veut une augmentation des dépenses dans presque tous les domaines, hormis l'agriculture et l'armée.
- Le PDC défend très souvent la position du Conseil fédéral.
- Le PRD est proche du PDC, mais propose des montants budgétaires légèrement inférieurs.
- Dans l'ensemble, le PDC et le PRD font des propositions plus proches du PS que de l'UDC. Dans le budget 2004, le PS proposait même des dépenses inférieures à celles suggérées par les partis du centre.
- L'UDC est l'unique parti à défendre une politique visant clairement à réduire les coûts pour rétablir l'équilibre des finances fédérales. Si on met les propositions de l'UDC en rapport avec la somme totale du budget fédéral, elles se situent toujours nettement en dessous de la limite de 1%. Il ne s'agit donc nullement de coupes budgétaires risquant d'étrangler l'Etat, mais de mesures de réduction des coûts d'une ampleur tout à fait normale et que n'importe quelle entreprise peut être amenée à pratiquer.



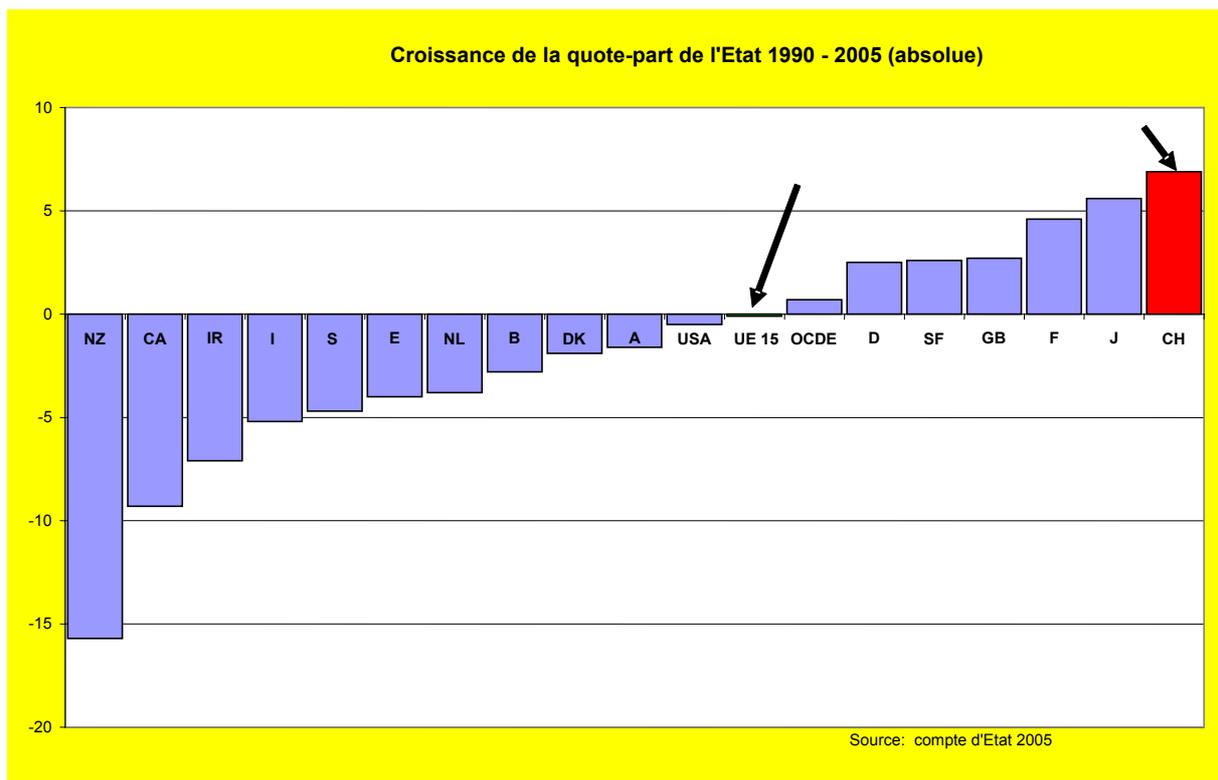
Traitée fréquemment avec mépris de "Neinsagerpartei" (parti de ceux qui disent toujours non), l'UDC combat précisément par ses "non" les nombreuses et onéreuses convoitises qui font exploser le ménage fédéral. Très souvent l'UDC est seule à prendre cette position et ne rencontre guère de soutien auprès des autres partis bourgeois. Ces derniers manquent de volonté et d'engagement en politique financière. Le PDC et le PRD préfèrent critiquer les efforts d'économies de l'UDC que de présenter eux-mêmes des propositions constructives. Aussi, le PDC et le PRD portent-ils avec la gauche la responsabilité d'une forte expansion du budget fédéral et d'un endettement de plus en plus lourd de la Confédération.

### 3.3 La rigueur financière de l'UDC est fréquemment critiquée

Très souvent, la rigueur dont fait preuve l'UDC en politique financière lui vaut de sévères critiques. L'UDC "étrangle l'Etat", "affame l'Etat" ou encore "démonte l'Etat", entend-on fréquemment. Ces slogans simplistes reposent sur des mensonges. Il est évidemment beaucoup plus facile de critiquer les efforts d'économie proposés par l'UDC que de les soutenir et de s'imposer avec elle face aux résistances internes dans les partis, face aux lobbyistes de tout poil et aux profiteurs de l'Etat.

Voici les reproches les plus fréquemment adressés à la politique financière de l'UDC et les chiffres qui les contredisent:

- **"L'Etat est étranglé jusqu'à ce que mort s'ensuive"**: même certains conseillers fédéraux osent faire cette affirmation. Or, si vraiment l'Etat est étranglé à mort, comment se fait-il que les dépenses fédérales aient doublé entre 1990 et 2009? Et pourquoi la quote-part de l'Etat (Confédération, cantons, communes) est-elle passée de 30 à 36,9% durant les 15 ans écoulés, ce qui fait une augmentation de 6,9%? Ce dernier chiffre prouve à l'évidence que l'Etat ne fait pas d'économies, mais que les dépenses publiques croissent beaucoup plus rapidement que l'économie. Notre Etat est aujourd'hui boursoufflé et obèse. Sa dette augmente constamment – nonobstant le frein à l'endettement et les excédents de recettes dans le compte financier.



- **"L'Etat est affamé"**: l'unité de référence qui permet de vérifier si l'Etat reçoit effectivement moins de ressources, donc s'il est "affamé", est la charge fiscale. Mais là encore on fait le même constat que précédemment: les impôts n'ont pas baissé. Bien au contraire, aucun autre Etat membre de l'OCDE n'a connu une augmentation aussi forte de la charge fiscale depuis 1990 que la Suisse (voir aussi graphique du chapitre 6.2). Ce sont bien plus les citoyennes et les citoyens qui sont affamés puisque chaque année ils doivent céder en moyenne la moitié de leur revenu à l'Etat.
- **"L'Etat est démonté"**: où donc a-t-il lieu, ce démontage? Tant que l'effectif du personnel des administrations publiques augmente on peut difficilement parler de démontage. En fait, seuls deux départements fédéraux (tous les deux dirigés par des conseillers fédéraux UDC) ont fait des économies: le DDPS sous la conduite de Samuel Schmid a réduit son personnel parallèlement à la réduction des effectifs de l'armée et à la tête du DFJP, l'ancien chef d'entreprise Christoph Blocher prouve qu'il est parfaitement possible de réduire les coûts sans pour autant diminuer les prestations. L'Etat a-t-il été démonté pour autant?

### **3.4 Pour assainir l'Etat, il faut davantage d'UDC**

**Contrairement au PDC et au PRD, l'UDC pratique une politique financière en droite ligne et non pas en zigzag. L'UDC vise en permanence le cap d'un budget fédéral équilibré et s'en tient aux déclarations qu'elle fait sur le développement des finances de l'Etat.**

Face à une situation de départ étouffante car faite de déficits, de dettes et de dépassements budgétaires, seule une politique rigoureuse peut conduire au but, donc à l'assainissement des finances fédérales. Pour commencer, l'Etat ne doit assumer que les tâches strictement indispensables. Et ces tâches, il doit les accomplir de manière efficace et avantageuse et en dépensant un minimum d'argent public. L'Etat ne doit pas dépenser plus qu'il n'encaisse. Les dettes d'aujourd'hui sont les intérêts de demain. Nous n'avons pas le droit de faire nos achats avec la carte de crédit de nos enfants et petits-enfants.

**Celles et ceux qui veulent un Etat sain laissant une liberté maximale aux citoyens et à l'économie, doivent voter UDC, car l'UDC est l'unique alternative par rapport au centre gauche et à sa politique complaisante qui fait exploser nos dettes.**

**Il a fallu la pression d'une UDC de plus en plus forte pour que la Confédération s'impose un frein à l'endettement et adopte deux programmes d'allègement budgétaire. Grâce à la présence de deux ministres UDC au Conseil fédéral, la Confédération s'interroge enfin sur les possibilités d'assainir son budget. Et grâce à la pression constante et forte de l'UDC, le Conseil fédéral a enfin réussi à présenter un budget positif pour l'année à venir. Manifestement, la politique UDC porte des fruits.**

**Malheureusement, le ménage fédéral est encore loin d'un assainissement durable, car ses dettes continuent d'augmenter. L'UDC poursuivra donc ses pressions pour que le budget fédéral soit consolidé, pour que les œuvres sociales soient financièrement supportables et pour que l'Etat commence enfin à rembourser ses dettes. Pour des finances publiques saines, il faut davantage d'UDC! Faute de quoi les générations à venir vont se retrouver au piège d'un endettement monstrueux.**

## 4 Les principes UDC en politique financière

**Il est grand temps de renverser le cours de la politique financière suisse. Notre pays a besoin de plus de liberté, de plus de responsabilité individuelle et de moins d'Etat. Nous devons mener une politique financière solide qui récompense les efforts des individus et des entreprises et qui ne charge l'Etat que des tâches absolument indispensables. Voilà les conditions fondamentales à la prospérité de l'économie et à la sauvegarde des emplois.**

Les principes suivants servent de fil rouge à la politique financière UDC:

- 1. Beaucoup de liberté et de responsabilité individuelle en lieu et place d'un Etat obèse.**
- 2. Laisser un maximum d'argent aux citoyennes et aux citoyens et récompenser l'effort.**
- 3. Ne pas dépenser plus qu'on encaisse**

Ces principes assurent un financement solide des tâches publiques indispensables en chargeant le moins possible les individus et en soutenant la prospérité commune.

### **4.1 Beaucoup de liberté et de responsabilité individuelle en lieu et place d'un Etat obèse**

Pour bien fonctionner, l'Etat a avant tout besoin d'une économie florissante. Seul un système économique performant permet à l'Etat de relever les défis que sont le développement démographique ou l'évolution technologique de plus en plus rapide. Mais pour prospérer, l'économie a besoin d'une marge de manœuvre suffisante. Si elle n'a pas assez de liberté et si elle est excessivement pressée par l'Etat, elle s'effondre. Nous avons donc besoin d'un Etat svelte. L'économie ne peut s'épanouir que dans un système libéral fondé sur la responsabilité individuelle. Aujourd'hui, la seule vraie croissance est celle de l'appareil étatique. Cela doit changer. C'est l'économie qui doit croître et non pas l'Etat et sa manie de la réglementation.

### **4.2 Laisser un maximum d'argent aux citoyennes et aux citoyens et récompenser l'effort**

Ce qui est vrai pour l'économie vaut aussi pour les citoyens. L'Etat doit laisser assez de liberté aux citoyens. Seuls des citoyens qui ne se sentent pas limités dans leur épanouissement par l'Etat et qui savent que l'effort est récompensé sont prêts à réaliser des performances supplémentaires. L'arnaque des amendes, l'égalitarisme fiscal et la multiplication des redevances visent en fait à récompenser la fainéantise, à prélever les fruits des efforts, voire à les pénaliser. Cela doit changer. L'Etat ne doit prélever auprès des citoyens que les fonds dont il a besoin pour accomplir ses tâches indispensables. La concurrence fiscale entre cantons et communes est favorable à cet objectif. Elle conduit globalement à une baisse des impôts et incite à l'utilisation économe des deniers disponibles.

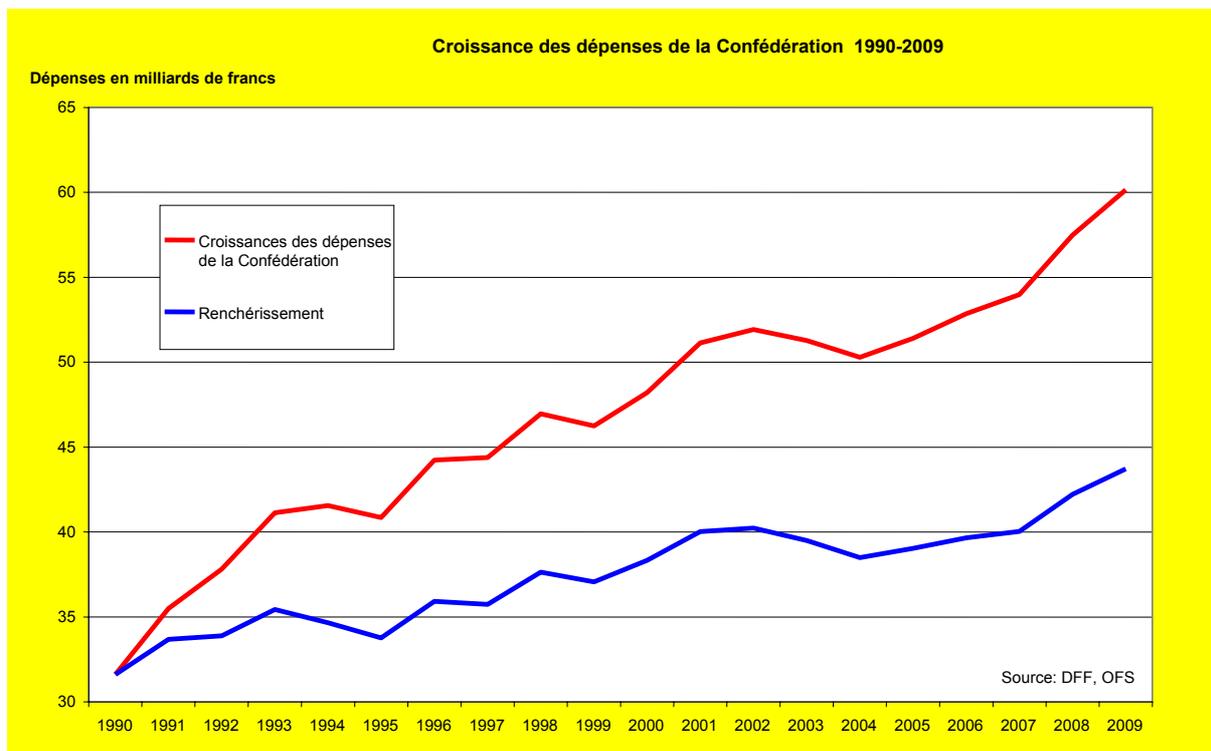
### **4.3 Ne pas dépenser plus qu'on encaisse**

Si ce principe élémentaire avait été appliqué dans le passé, les pouvoirs publics n'auraient pas de dettes aujourd'hui. Or, c'est le contraire qui a été pratiqué. L'Etat a régulièrement dépensé plus d'argent qu'il en recevait. C'était une solution de facilité, car il est plus simple de vivre aux frais de ceux (qui ne sont même pas encore nés) que d'exiger des impôts, redevances et taxes supplémentaires de ceux qui en paient déjà beaucoup pour financer des activités étatiques surfaites. La dette publique ne doit plus augmenter en Suisse. Elle doit au moins perdre de son poids au fil des ans par le développement économique et le renchérissement. Notre Etat peut parfaitement supporter cette restriction s'il en a la volonté.

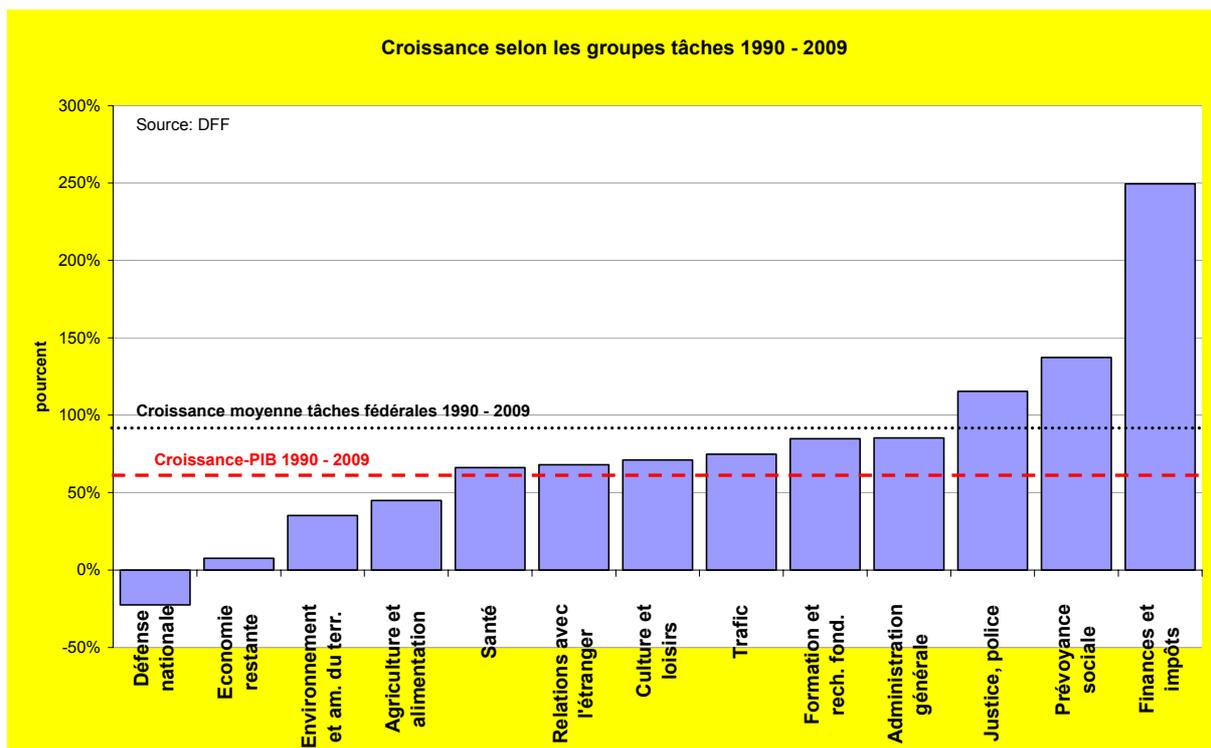
## 5 L'Etat-providence obèse

### 5.1 Les dépenses de la Confédération ont doublé en 20 ans

Les dépenses de l'Etat ont fortement augmenté durant les 15 ans écoulés, mais, contrairement aux années précédentes, la croissance économique et le renchérissement sont restés à un niveau relativement bas.



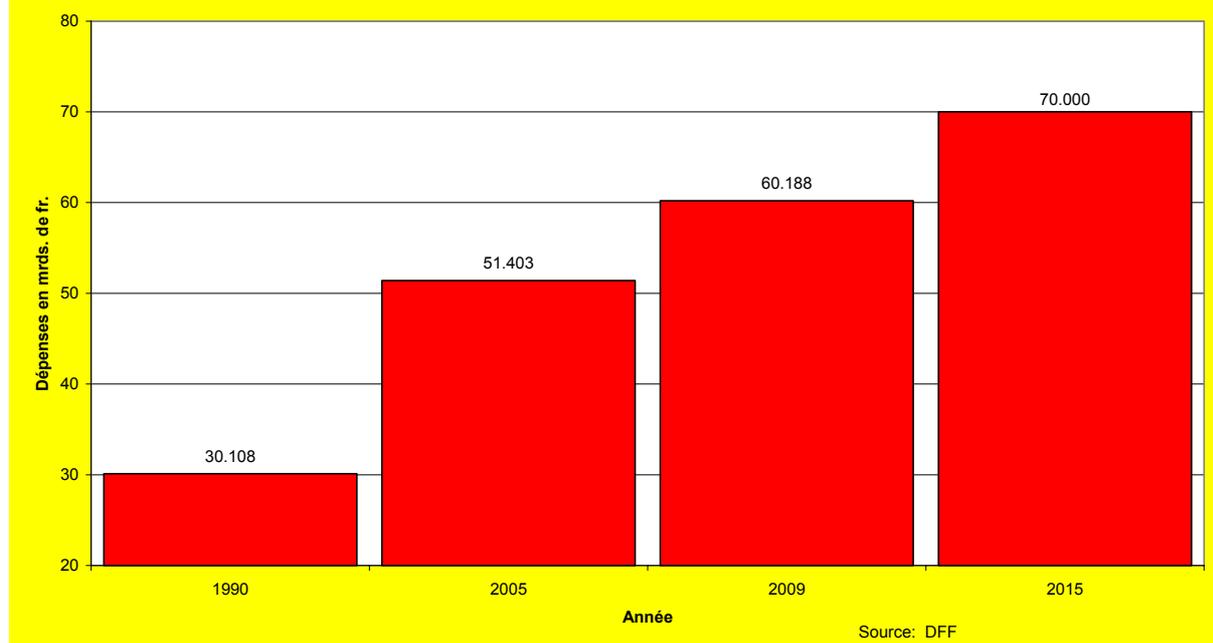
En 1990, les dépenses de la Confédération atteignaient environ 31,6 milliards de francs. Selon le plan financier, elles seront de 60,1 milliards de francs en 2009. En d'autres termes, elles auront doublé en l'espace de 20 ans.



Les tâches se sont multipliées dans presque tous les domaines. L'accroissement des dépenses qui en découle dépasse la progression du produit intérieur brut. L'unique budget partiel qui recule est celui de la défense nationale.

**La Confédération a besoin de toujours plus de moyens pour remplir ses tâches, si bien qu'il reste aux citoyens de moins en moins pour vivre. Mais les cantons et les communes deviennent aussi plus exigeants. Résultat: bureaucratie, interventionnisme de l'Etat et moins de revenu disponible pour tous.**

## Accroissement des tâches fédérales



### Les dépenses de la Confédération

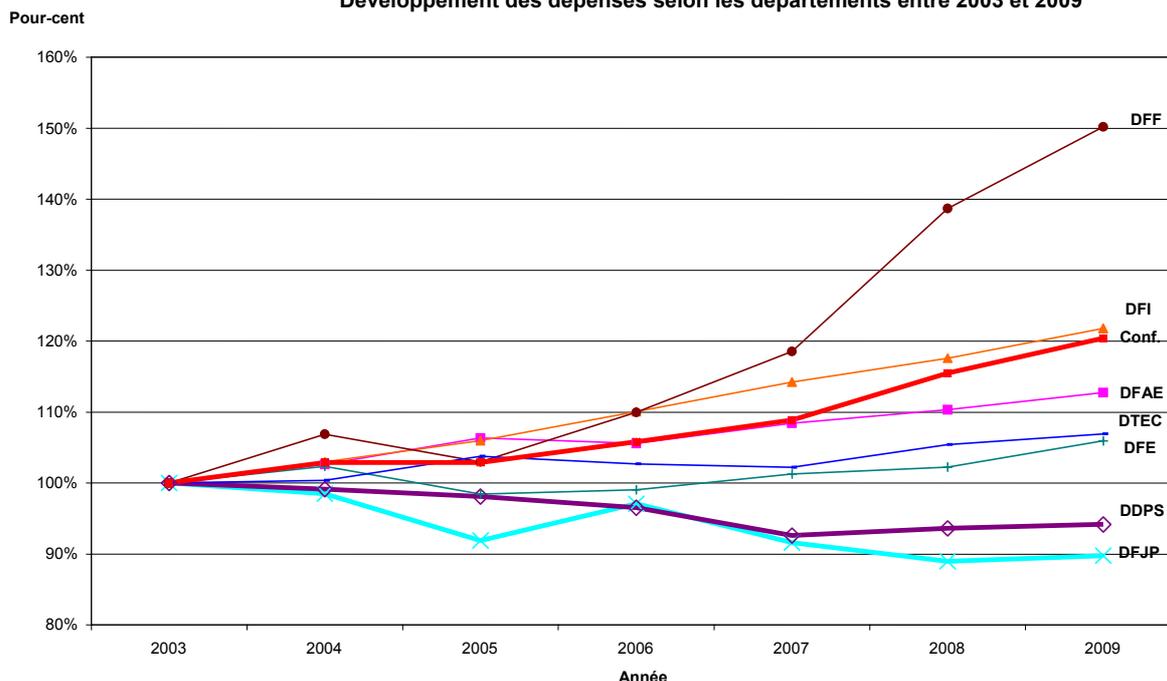
| Année       | Dépenses             | par habitant     | par famille de 4 pers. |
|-------------|----------------------|------------------|------------------------|
| <b>1990</b> | <b>31.6 Mrd. Fr.</b> | <b>4'683 Fr.</b> | <b>18'733 Fr.</b>      |
| <b>2004</b> | <b>50.2 Mrd. Fr.</b> | <b>6'781 Fr.</b> | <b>27'125 Fr.</b>      |
| <b>2009</b> | <b>60.1 Mrd. Fr.</b> | <b>8'203 Fr.</b> | <b>32'813 Fr.</b>      |
| <b>2015</b> | <b>70.0 Mrd. Fr.</b> | <b>8'880 Fr.</b> | <b>35'519 Fr.</b>      |

## 5.2 Grandes différences entre les départements

La croissance des dépenses n'est pas seulement déterminée par les nécessités politiques et les conditions-cadres, mais avant tout par la manière dont les chefs de département assument leurs responsabilités. Alors que cinq départements augmenteront leurs dépenses jusqu'en 2009 (limite de la planification financière) par rapport à 2003, le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et du sport (DDPS) ainsi que le Département fédéral de justice et police (DFJP) auront massivement réduit leurs coûts.

**Tous les départements, hormis ceux dirigés par les conseillers fédéraux UDC, augmenteront leurs dépenses, certains même massivement. C'est dans les départements conduits par des ministres PRD que la hausse est la plus forte.**

**Développement des dépenses selon les départements entre 2003 et 2009**



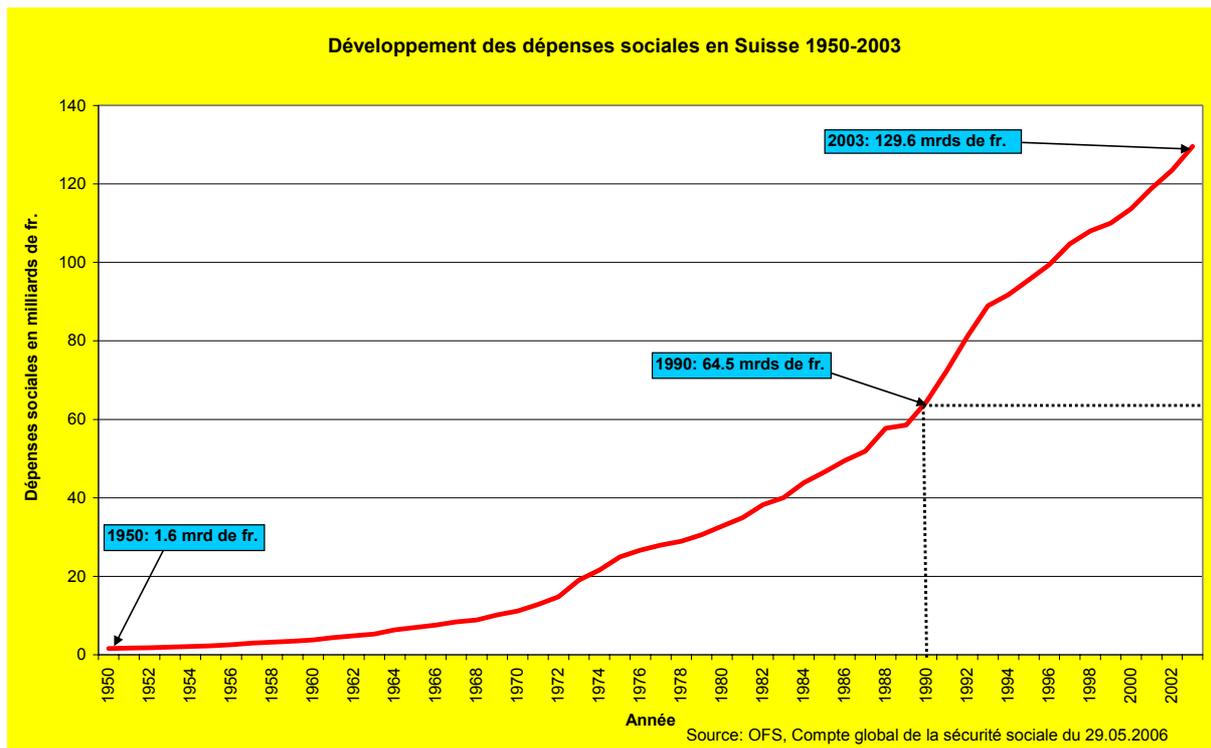
Voilà comment les chefs de département assument leur responsabilité financière:

| Département                       | conseiller fédéral / parti       | Hausse       |
|-----------------------------------|----------------------------------|--------------|
| <b>Finances (DFF)</b>             | <b>CF Merz / PRD<sup>1</sup></b> | <b>+50%</b>  |
| <b>Intérieur (DFI)</b>            | <b>CF Couchepin / PRD</b>        | <b>+22%</b>  |
| <b>Affaires étrangères (DFAE)</b> | <b>CF Calmy-Rey / PS</b>         | <b>+15%</b>  |
| <b>Infrastructures (DTEC)</b>     | <b>CF Leuenberger / PS</b>       | <b>+ 7%</b>  |
| <b>Economie (DFE)</b>             | <b>CF Deiss/Leuthard / PDC</b>   | <b>+ 6%</b>  |
| <hr/>                             |                                  |              |
| <b>Défense (DDPS)</b>             | <b>CF Schmid / UDC</b>           | <b>- 6%</b>  |
| <b>Justice (DFJP)</b>             | <b>CF Blocher / UDC</b>          | <b>- 10%</b> |

### 5.3 Le social représente le plus gros poste de dépenses

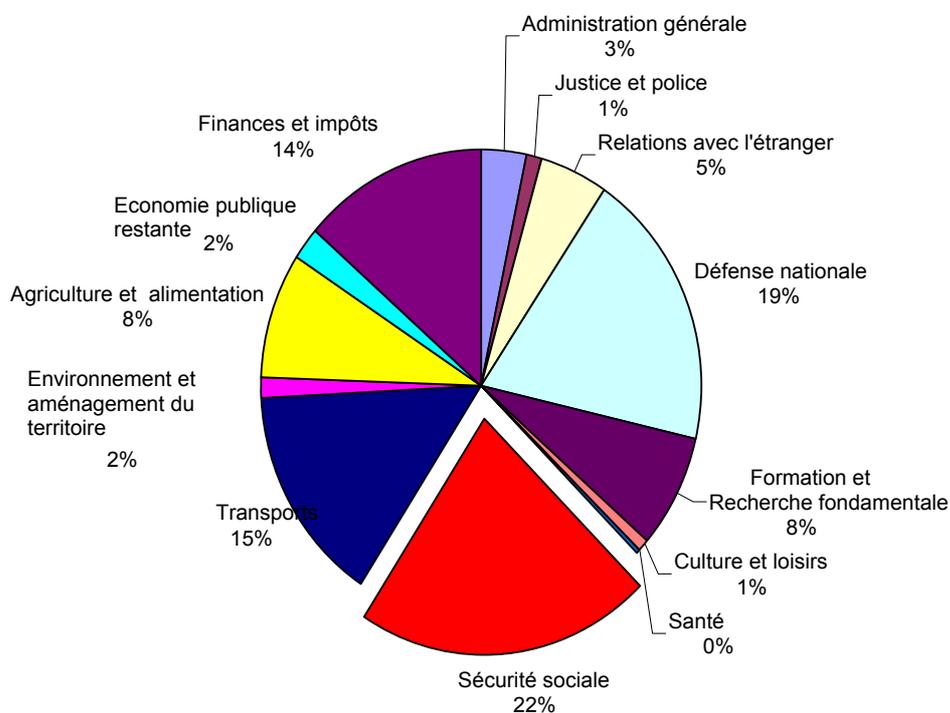
A côté de la perception des impôts, le social est le secteur qui a connu la plus forte hausse des dépenses. Les œuvres sociales représentaient en 1990 22% du budget fédéral. A moins que le Parlement adopte encore des prestations sociales supplémentaires, cette part sera de 28% en 2009. Alors que la totalité des dépenses sociales se montait à moins de deux milliards de francs en 1960, elle a atteint 130 milliards par an aujourd'hui dont 11% sont financés par la Confédération. Entre 1990 (ligne pointillée) et 2003, les dépenses sociales ont doublé.

<sup>1</sup> Il faut préciser que les dépenses du Département fédéral des finances ne peuvent être influencées que partiellement en raison des intérêts sur la dette fédérale.

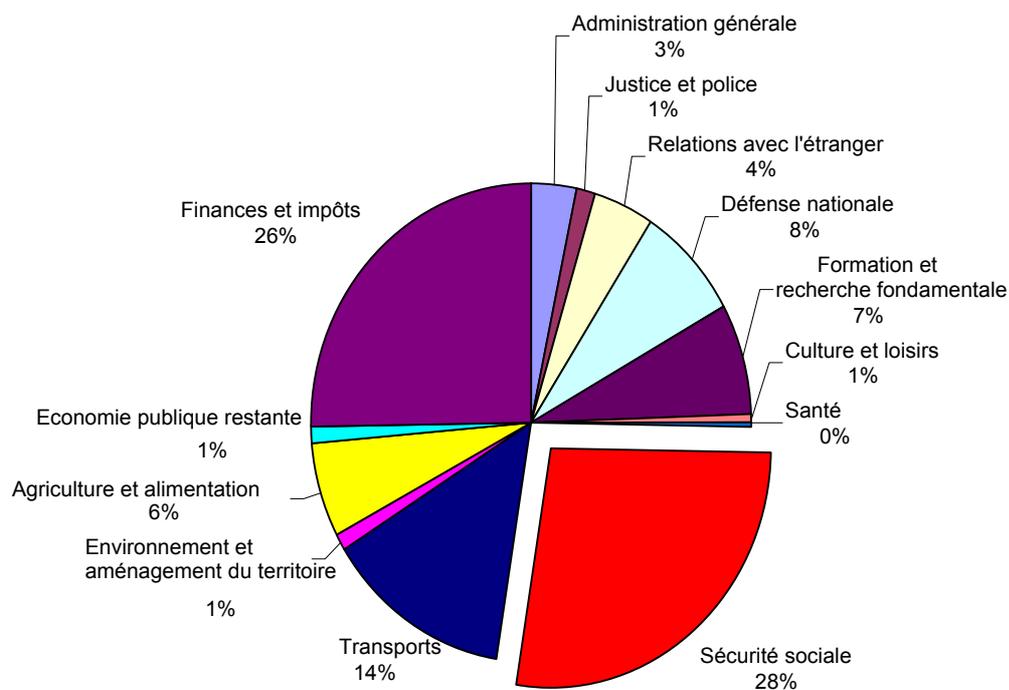


**La hausse constante des dépenses sociales impose une forte expansion aux budgets de la Confédération, mais aussi des cantons et des communes. Toutefois, l'augmentation des charges sociales dépasse largement les seuils de croissance politiquement réalisables dans les différents secteurs. Cette politique complaisante menace des tâches importantes de l'Etat dans le domaine de la sécurité, de l'approvisionnement et du trafic routier. Par exemple, la défense nationale a subi des coupes sévères au point qu'il faut se demander aujourd'hui si l'armée peut encore assurer la défense du pays avec les moyens qui lui sont accordés.**

### Dépenses par secteurs 1990



### Dépenses par secteurs 2009

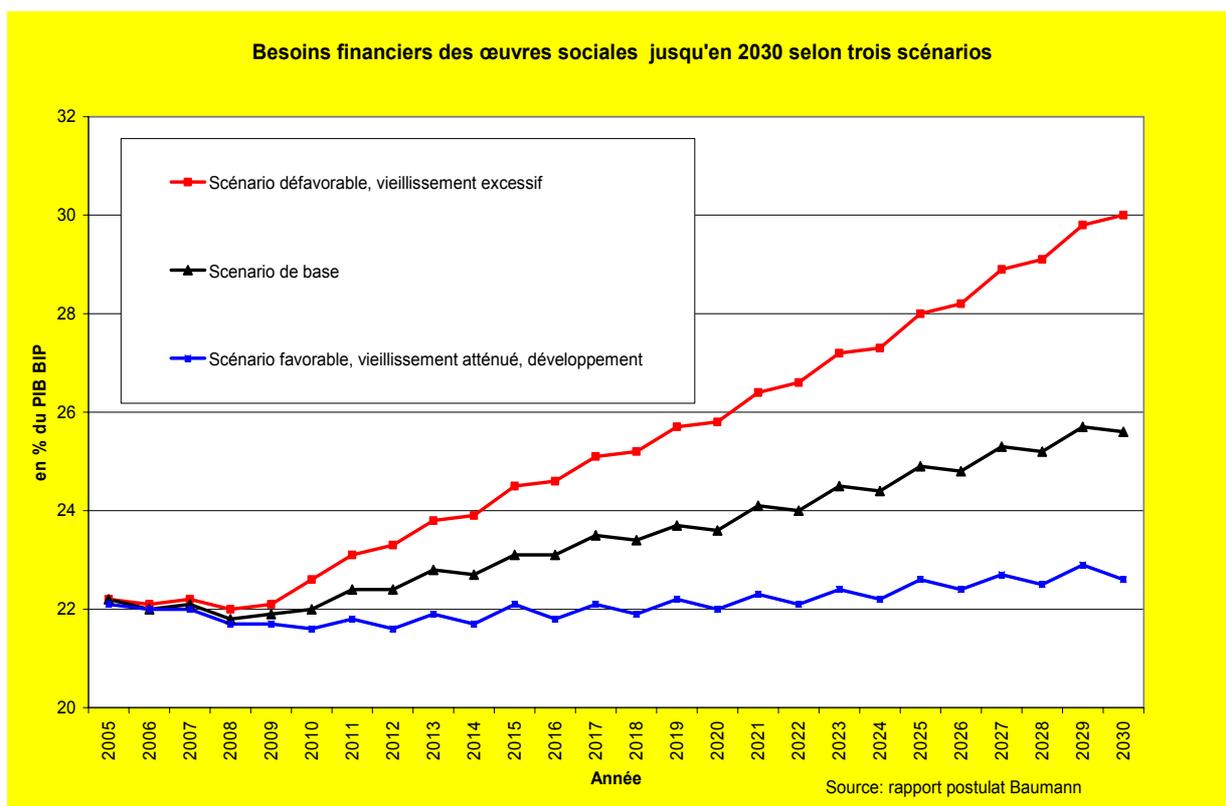


## 5.4 Sombres perspectives des œuvres sociales

Bien que les œuvres sociales aient déjà connu dans le passé une augmentation énorme de leurs charges, elles continueront de faire partie des secteurs de dépenses affichant le plus fort accroissement. Le tableau suivant informe sur la situation et les problèmes actuels des principales institutions sociales.

|  |  |
|--|--|
| <b>Assurance-invalidité (AI)</b>   | Déficit en 2005: 1,76 milliard de francs; dettes fin 2005: 7,8 milliards de francs.<br>Révision AI en cours. Néanmoins, les déficits augmenteront d'environ 1,5 à 2 milliards de francs ces prochaines années. L'UDC demande donc une 6 <sup>e</sup> révision pour assainir l'AI.  |
| <b>Assurance-chômage (AC)</b>  | Déficit 2003 – 2005: 5 milliards; dettes 5,2 milliards; la Confédération a déjà planifié une augmentation des cotisations.   |
| <b>Assurance-vieillesse et survivants (AVS)</b>                            | Premier déficit de 1 milliard prévu pour 2009; couverture du fonds AVS 87% au lieu de 100%; 11 <sup>e</sup> révision AVS cette année au Parlement.   |
| <b>Prestations complémentaires (PC)</b>                                    | Fin 2005, 244'500 bénéficiaires (augmentation de 4,1%). Le nombre de bénéficiaires augmente surtout en rapport avec l'AI. 29% des rentiers AI touchent des PC. Près de 3 milliards de dépenses en 2005 (+4,5%).  |
| <b>Prévoyance professionnelle (LPP)</b>                                    | Fin 2004: sous-couverture de 25,7 milliards, 10% des institutions de prévoyance. 34 milliards de fr. d'argent des contribuables ont déjà été injectés dans l'assainissement des caisses de pension fédérales. D'autres obligations pour plusieurs milliards menacent la caisse fédérale dans ce domaine (Publica, Poste, CFF). |
| <b>Coûts de la santé (LAMal)</b>   | Croissance annuelle de 6%; augmentation des primes depuis l'entrée en vigueur de la loi sur l'assurance-maladie (LAMal) de 66% pour les adultes et de plus de 90% pour les jeunes.   |
| <b>Réduction des primes (LAMal)</b>  | En raison de la forte augmentation des primes dans l'assurance obligatoire, la Confédération augmente ses contributions pour la réduction des primes. En 2002, elle a dépensé près de 2,2 milliards de francs à cet effet.   |
| <b>Allocations pour perte de gain (APG), y compris assurance-maternité</b> | Epuisées dès 2008; hausse de la cotisation de 0,2% prévue; de nouvelles hausses sont prévisibles parce que l'assurance-maternité entraînera des coûts massifs.   |
| <b>Assistance sociale</b>  | Ces coûts explosent (plus d'un milliard dans le budget de la seule ville de Zurich).   |
| <b>Assurance-accidents (LAA)</b>   | Hausse des primes en 2004 pour les accidents professionnels: Suva 7%; accidents non professionnels 13% (depuis 2005).  |
| <b>Allocations familiales</b>  | La nouvelle loi fédérale sur les allocations familiales coûtera 700 millions de fr. de plus par an à l'économie; votation sur le référendum, probablement en novembre 2006.  |
| <b>Financement des crèches d'enfants</b>                                   | La nouvelle loi coûte 50 millions par an aux contribuables.  |

Les besoins financiers des œuvres sociales continueront d'augmenter. Le Conseil fédéral l'a confirmé récemment dans sa réponse au postulat du conseiller national UDC J. Alexander Baumann<sup>2</sup>. Le gouvernement part de l'hypothèse que les œuvres sociales exigeront jusqu'en 2030 un financement supplémentaire équivalent à 3% du produit intérieur brut (actuellement 14 milliards de francs). Pour stabiliser la quote-part sociale au niveau actuel, il faudrait réduire les prestations de 12,2%. Selon un scénario défavorable, les besoins financiers pourraient même augmenter de 8%, ce qui équivaldrait d'ici à 2030 à un montant supplémentaire de près de 40 milliards de francs pour les œuvres sociales. Ces chiffres prouvent à l'évidence que les excès de l'Etat social déséquilibrent l'ensemble du budget public. C'est dire aussi que l'Etat-providence est sérieusement remis en question.



<sup>2</sup> Rapport sur le développement des œuvres sociales et la stabilisation de la quote-part sociale en réponse au postulat 00.3743 Baumann J. Alexander du 15 décembre 2000.

## 5.5 Les grands projets ferroviaires ne sont plus payables

Le 29 novembre 1998, le peuple suisse votait sur un projet de financement des transports publics qui, selon les explications du Conseil fédéral, devait assurer le financement des grands projets d'infrastructure ferroviaires. Ce scrutin était devenu nécessaire en raison des dépassements des coûts de Rail 2000 et des NLFA. Il fallait chercher de nouvelles sources de financement pour ces ouvrages.

L'objet de cette votation se composait de quatre projets partiels financés par un nouveau fonds de financement des transports publics FFTP. Il s'agissait des ouvrages suivants:

|  |              |                              |
|--|--------------|------------------------------|
| Rail 2000; 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> étape | coûts        | 13.4 milliards de fr.        |
| NLFA   | coûts        | 13.6 milliards de fr.        |
| Raccordements aux lignes à gr. vitesse             | coûts        | 1.2 milliards de fr.         |
| Protection contre le bruit                         | coûts        | 2.3 milliards de fr.         |
|  | <b>Total</b> | <b>30.5 milliards de fr.</b> |

Le coût de ces quatre projets ferroviaires se monte donc au total à 30,5 milliards de francs, ce qui fait en moyenne 1,5 milliard de francs par an pour les vingt années que durent ces travaux. Voilà pour la théorie telle qu'elle figurait dans les explications de vote du Conseil fédéral de 1998. La situation est très différente aujourd'hui. En cumulant les dépenses totales du fonds de financement des transports publics, on arrive à un résultat global plutôt effrayant:

| Année          | Dépenses totales par an | TOTAL          |
|----------------|-------------------------|----------------|
| Compte 1998    | 978'034'563             | 978'034'563    |
| Compte 1999    | 1'418'301'816           | 2'396'336'379  |
| Compte 2000    | 2'096'964'959           | 4'493'301'338  |
| Compte 2001    | 2'416'119'806           | 6'909'421'144  |
| Compte 2002    | 3'159'846'564           | 10'069'267'708 |
| Compte 2003    | 3'217'333'695           | 13'286'601'403 |
| Compte 2004    | 3'134'819'546           | 16'421'420'949 |
| Compte 2005    | 5'786'216'752           | 22'207'637'701 |
| Budget 2006    | 3'254'416'591           | 25'462'054'292 |
| Plan fin. 2007 | 3'324'100'000           | 28'786'154'292 |
| Plan fin. 2008 | 3'319'920'000           | 32'106'074'292 |
| Plan fin. 2009 | 3'332'264'000           | 35'438'338'292 |

Source: comptes, budget et plan financier de la Confédération, annexe Grands projets ferroviaires. Faute de chiffres précis dans le plan financier, il a fallu faire une hypothèse concernant la rectification de la valeur des prêts pour les années 2007 à 2009. La moyenne des cinq années précédentes a été utilisée.

**Le coût total du projet de financement des transports publics était de 30,5 milliards de francs selon les explications de vote du 29.11.1998. Il ressort des chiffres ci-dessus que le crédit ouvert par le peuple sera dépassé déjà dans le courant de 2008. Si on compensait le renchérissement, l'enveloppe serait épuisée en 2010 au plus tard.**

Malgré l'épuisement en 2009/2010 du crédit accordé par le peuple, des parties essentielles du projet global ne seront pas terminées – certaines n'auront même pas été commencées! Le tunnel de base sous le St-Gothard sera encore en construction

en 2009, la deuxième étape de Rail 2000 ainsi que le forage des tunnels du Zimmerberg et du Hirzel n'aura même pas commencé. Quant aux raccordements aux lignes européennes à grande vitesse et les mesures antibruit, ils ne seront pas achevés non plus. Et comme si cela ne suffisait pas, le Conseil fédéral a opté pour la variante la plus chère de la traversée du canton d'Uri.

**Ignorant ces perspectives inquiétantes, la Confédération s'obstine à ne pas informer clairement le Parlement et le peuple sur la débâcle financière des grands projets ferroviaires. Alors que le tunnel privé sous la Manche entre la France et la Grande-Bretagne s'achemine vers une faillite logique, le Conseil fédéral accepte de payer sans s'inquiéter de l'utilité réelle de ces projets.**

**L'UDC exige que le Conseil fédéral présente encore avant les prochaines élections une vue d'ensemble du financement des transports publics.**

## **5.6 Le Conseil fédéral dépense autant qu'il veut!**

En octobre 2004, le conseiller aux Etats Schweiger (PRD) et le conseiller national Loepfe (PDC) ont déposé deux motions identiques<sup>3</sup>, que les deux Conseils ont transmises. Ces motions visaient à limiter l'accroissement des dépenses à 3 milliards de francs jusqu'en 2008 par rapport au niveau de 2004. Les deux Chambres ayant approuvé ce texte, ce dernier est devenu contraignant pour le Conseil fédéral. Celui-ci a réagi en adressant un rapport douteux aux commissions des finances des deux Chambres. Au lieu d'expliquer comment la motion peut être appliquée conformément à son contenu, le gouvernement tente d'expliquer sur 19 pages que le texte de la motion ne correspond sans doute pas précisément aux intentions des motionnaires. Extrait du rapport du Conseil fédéral: "L'application textuelle de la motion Schweiger n'est pas réaliste et elle n'est pas possible du point de vue du Conseil fédéral."

**Au lieu d'exécuter l'ordre que lui a donné le Parlement, le Conseil fédéral a le culot de qualifier "d'irréaliste" la volonté du législateur. Ce comportement est proprement inadmissible. D'autant plus que le ministre actuel des finances, Hans-Rudolf Merz, avait déposé comme parlementaire une motion<sup>4</sup> qui visait le même objectif que les deux motions mentionnées plus haut.**

## **5.7 La politique déficitaire se poursuit**

Comme cela a été relevé dans le chapitre 2.2, la dette publique a rapidement augmenté. Cet endettement n'est cependant pas simplement l'affaire de l'Etat; il concerne tous les citoyens, car tous en supportent les conséquences. Chaque habitant de ce pays est accompagné toute sa vie durant par une lourde dette publique qui s'ajoute éventuellement à sa dette privée.

Chaque bébé né en 2006 a déjà une dette de 33'531 francs au moment où il arrive au monde. Cette somme se répartit comme suit entre les trois niveaux de l'Etat:

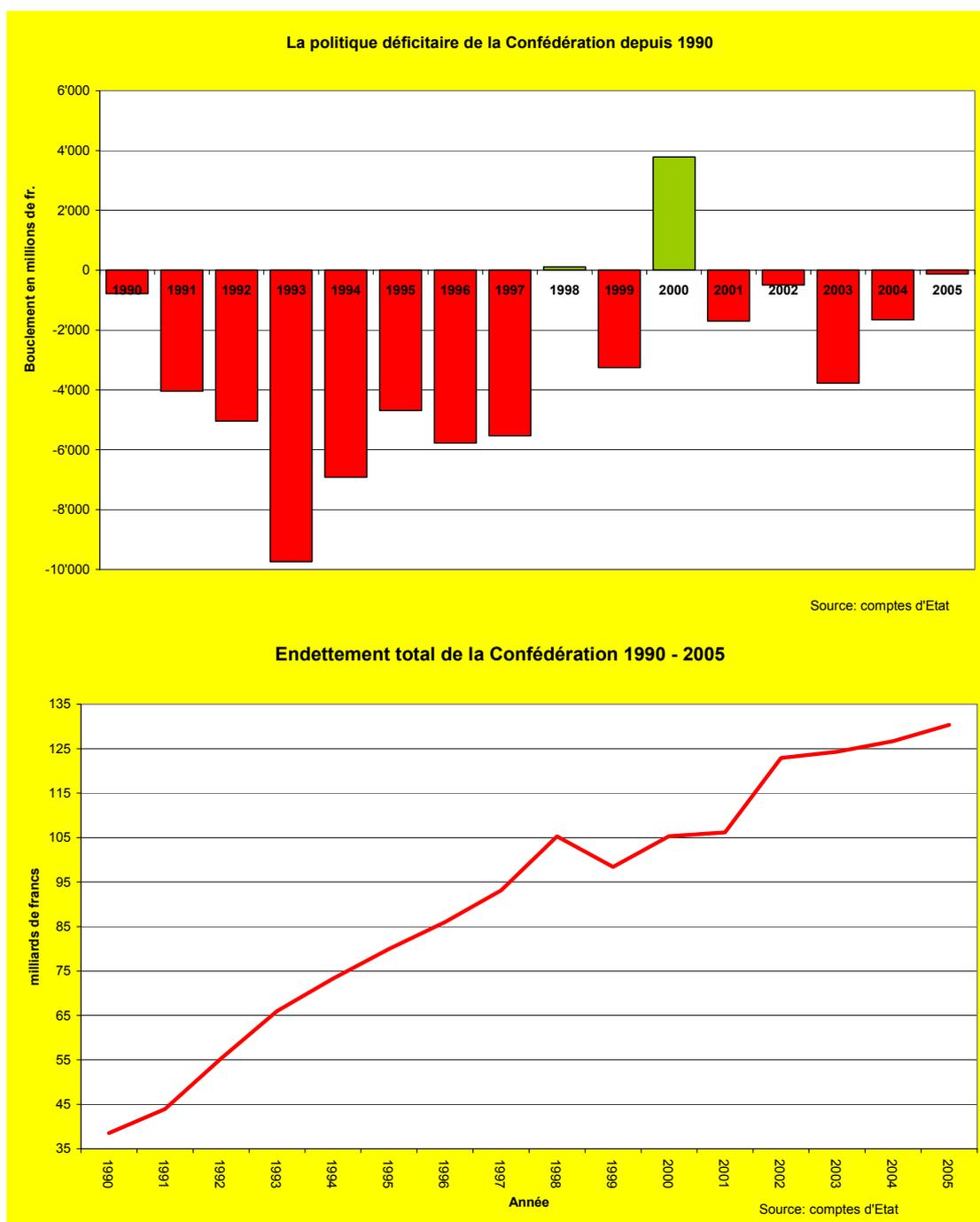
|                       |                   |
|-----------------------|-------------------|
| <b>Confédération:</b> | <b>17'965 Fr.</b> |
| <b>Canton:</b>        | <b>10'037 Fr.</b> |
| <b>Commune:</b>       | <b>5'529 Fr.</b>  |

<sup>3</sup> 04.3563 - Motion. Dépenses supplémentaires utiles à la croissance

<sup>4</sup> 04.3518 - Motion. Dépenses supplémentaires utiles à la croissance.

<sup>4</sup> 02.3573 - Motion. Marge de manœuvre financière pour une croissance durable des dépenses

La charge des intérêts augmente parallèlement à la dette. Aujourd'hui, l'endettement brut de la Confédération est de 130,3 milliards de francs. Ce chiffre ne comprend pas l'importante sous-couverture du fonds AVS, la dette de l'AI, la dette de l'assurance-chômage ainsi que le sous-financement du fonds des transports publics, pas plus qu'il n'inclut les couvertures financières insuffisantes des caisses de pension fédérales (Publica, Poste et CFF). Au total, la dette publique suisse (Confédération, cantons et communes) est estimée à 300 milliards de francs pour 2006. Elle dépasse ainsi la moitié du produit intérieur brut de la Suisse. Si elle crevait le plafond des 60% du PIB, la Suisse ne répondrait même plus aux critères financiers qu'ont dû respecter les pays d'Europe de l'Est avant d'adhérer à l'UE.



La conséquence de cette politique déficitaire:

**Les charges pour le service de la dette augmentent en fonction de l'endettement. L'an passé, les pouvoirs publics (Confédération, cantons et communes) ont payé environ 8 milliards de francs d'intérêts sur leurs dettes.**

## 5.8 Budget 2007

Le 5 juillet 2006, le Conseil fédéral a annoncé les principaux chiffres du budget 2007. Grâce à une augmentation des recettes, le gouvernement prévoit un excédent positif de 918 millions de francs dans le compte financier et dépasse ainsi les exigences du frein à l'endettement. Cette perspective est certes réjouissante, mais elle n'empêchera pas la dette de s'alourdir encore, car les positions les plus significatives pour l'endettement (FFTP, assurance-chômage, caisses de pension fédérales) passent par le compte des résultats. Bien que le PRD évoque glorieusement la "durabilité financière" et un "magnifique succès de la politique financière radicale", le contribuable doué d'un minimum de sens critique remarquera tout de même qu'en 2007 aussi la Confédération dépense plus qu'elle encaisse. C'est dire que la dette continuera d'augmenter. Les nouvelles positives données par le Département fédéral des finances reposent essentiellement sur une astuce comptable que la Confédération pratique depuis plusieurs années et qui consiste à faire apparaître les dettes avant tout dans le compte des résultats, mais de montrer aux citoyens le compte financier. Or, aussi longtemps que la Confédération dépense plus qu'elle encaisse, il n'est pas permis de parler d'un "grand succès financier". Ce triomphalisme est d'autant plus déplacé qu'il risque de susciter une foule de convoitises auprès d'élus politiques qui promettent à chaque échéance électorale que l'Etat-providence est gratuit.

**L'UDC exige que le Conseil fédéral et le Parlement prennent des mesures de consolidation supplémentaires afin que la Confédération cesse enfin de dépenser plus d'argent qu'elle encaisse. L'Etat doit également appliquer ce principe élémentaire qui vaut pour chaque budget de ménage.**

## 5.9 Autres perspectives financières

Nous ne disposons là aussi que de quelques chiffres cardinaux. Grâce à la bonne tenue de l'économie, le compte financier promet pour les trois années à venir des résultats positifs, mais la charge de la dette continue d'augmenter. De plus, la planification financière inclut plusieurs recettes qui n'ont pas encore de base légale puisque le Parlement ne s'est même pas encore prononcé (par exemple, l'augmentation de la TVA pour financer l'AI ou encore la hausse de la RPLP). Par ailleurs, les coûts d'introduction de la Nouvelle péréquation financière (NPF) sont comptabilisés hors frein à l'endettement, car ils sont considérés comme des coûts extraordinaires et n'apparaissent donc que dans le compte des résultats et non pas dans le compte financier. Cela signifie que la Confédération aura d'un seul coup 1,4 milliard de francs de dettes supplémentaires à cause de la NPF. Notons qu'il s'agit là d'un minimum, car la compensation des cas de rigueur risque fort de coûter plus cher que prévu. La caisse fédérale sera de surcroît sollicitée ces prochaines années par plusieurs institutions sociales ainsi que par les caisses de pension de la Confédération. En effet, l'assainissement de la Publica, des caisses de pension de la Poste et des CFF, de l'AI, de l'AVS, de l'AC ainsi que la hausse des primes d'assurance-maladie représentent pour la caisse fédérale un engagement représentant un quart, voire la moitié d'un budget annuel. Or, toutes ces obligations sont comptabilisées en dehors du compte

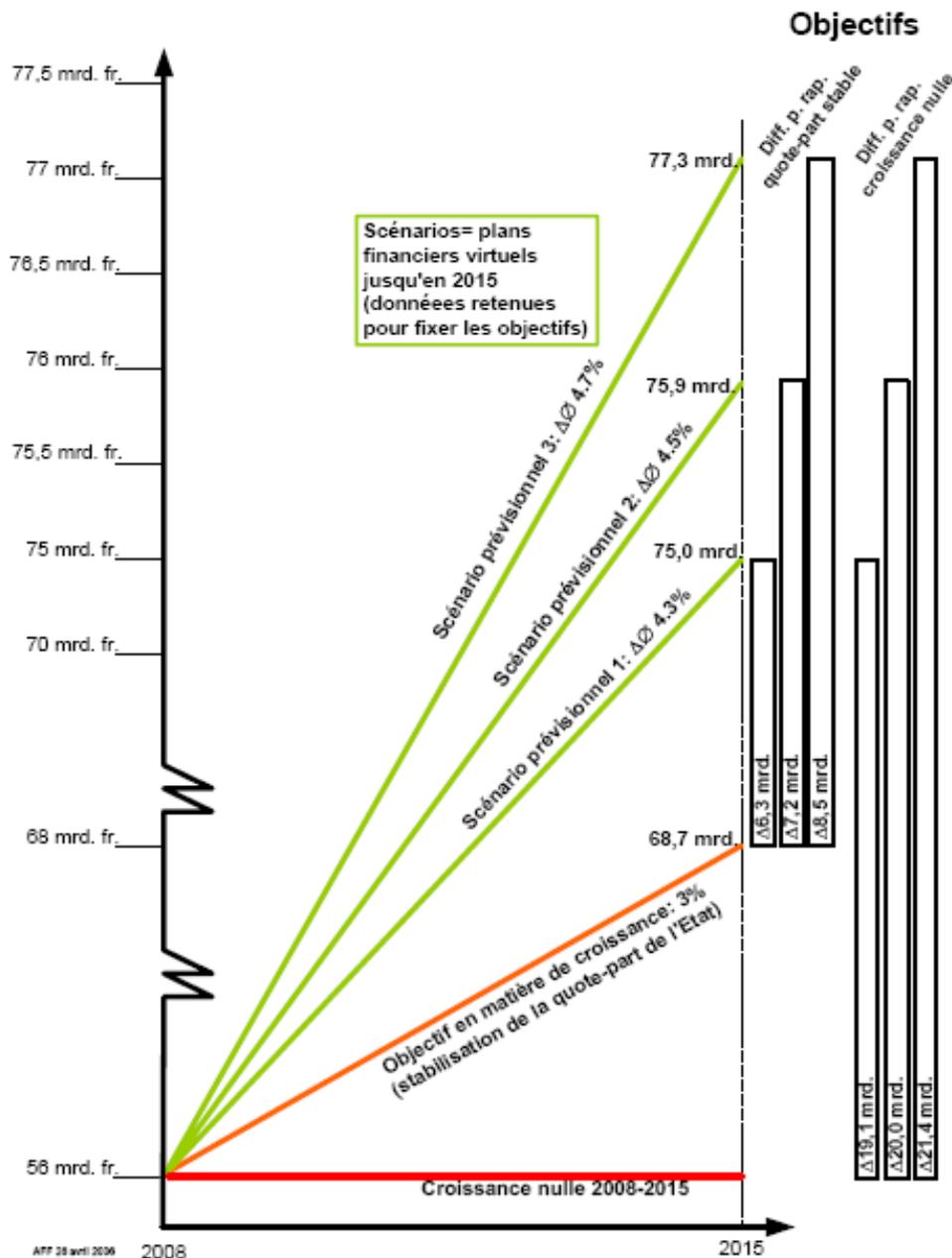
ordinaire de l'Etat. Elles n'agissent donc pas sur le compte financier, mais alourdissent très concrètement la dette fédérale.

**Les perspectives financières à moyen terme annoncent des charges supplémentaires de l'ordre de 10 milliards de francs. A l'opposé, le Conseil fédéral table sur des rentrées qui sont pronostiquées de manière fort optimiste. Il faut enfin que le Conseil fédéral tienne compte de toutes les dépenses dans sa planification et qu'il cesse de distinguer entre dépenses imposables et dépenses non imposables. Enfin, il faut que la Confédération mette fin à sa gestion déficitaire et commence à rembourser sa dette.**

### **5.10 Perspectives financières 2015**

Le Conseil fédéral affirme viser un accroissement des dépenses de 3% jusqu'en 2015. Ce chiffre est beaucoup trop élevé aux yeux de l'UDC, car les expériences du passé montrent que le taux de croissance réel sera de 4 % comme ce fut le cas dans les années nonante. En effet, la complaisance financière des autres partis politiques et les conséquences du développement démographique imposeraient dès à présent des vastes programmes d'allègement budgétaire si réellement on voulait respecter cette limite de 3%.

## Rapport entre les objectifs en matière de croissance et les scénarios prévisionnels



Si la politique actuelle des dépenses est poursuivie, la Confédération dépensera environ 75 milliards de francs en 2015.

**Pour contrôler l'expansion de l'Etat, il faut donc prendre jusqu'en 2015 des mesures d'allègement budgétaire de l'ordre de 8 milliards de francs par an – et cela alors que le développement démographique presse de plus en plus les institutions sociales (cf. chapitre 5.4). Quelque 70% des dépenses supplémentaires générées jusqu'en 2015 proviendront sans doute des effets démographiques sur les assurances sociales. C'est dire que la marge de manœuvre financière est extrêmement mince sans augmentation des impôts, taxes et redevances.**

## 6 Etrangler les citoyens par les impôts?

### 6.1 Augmentation des dépenses égale hausse des impôts ou des dettes

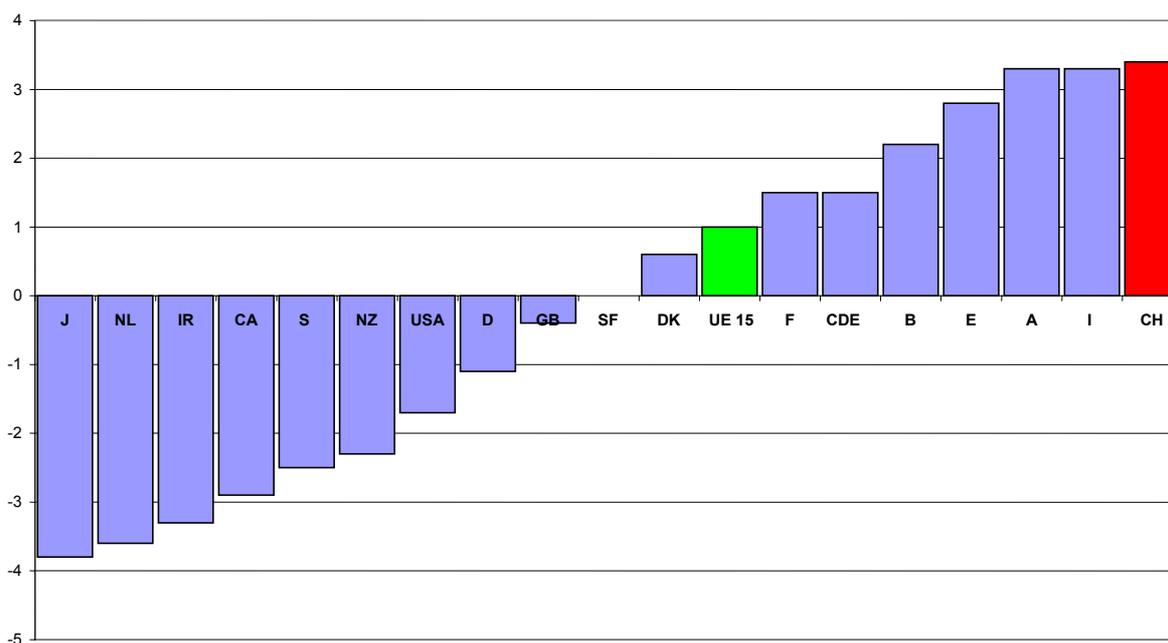
Comme tous les autres pays d'Europe occidentale, la Suisse vit depuis des années au-dessus de ses moyens. Mais la situation de la Suisse est d'autant plus critique que notre pays a connu une croissance économique plus faible que les Etats voisins. Bien que la charge fiscale n'ait cessé d'augmenter, le produit de ces prélèvements ne couvre plus les dépenses publiques. La multiplication des tâches publiques fait exploser les impôts et gonfler excessivement l'appareil bureaucratique. Conséquences: baisse de la compétitivité économique, faible croissance et, partant, augmentation du chômage et recul de la prospérité. Depuis 1990, la Confédération a fortement augmenté ses ressources fiscales. Dans aucun autre pays industrialisé la charge fiscale n'a progressé aussi rapidement qu'en Suisse.

**Croissance de l'Etat égale augmentation des obligations financières et des dépenses. Un accroissement des dépenses entraîne soit une hausse des impôts, soit un alourdissement de la dette. L'UDC combat les deux pratiques. Il faut dégraisser l'Etat par une authentique fixation des priorités et l'abandon de certaines tâches, faute de quoi les citoyens seront écrasés par les dettes publiques ou étranglés par le fisc.**

### 6.2 La charge fiscale a massivement augmenté

Les impôts, taxes et redevances ont massivement augmenté en Suisse ces dernières années et de nouveaux prélèvements fiscaux attendent les contribuables suisses. Parallèlement, le revenu librement disponible des citoyennes et des citoyens ne cesse de baisser. L'Etat taille dans la liberté et la propriété individuelle des citoyens.

Croissance de la quote-part fiscale 1990 - 2004 (absolue)



Source: Compte d'Etat 2005,

**Quelques exemples de hausses fiscales au niveau fédéral de ces 10 dernières années:**

- **passage de l'Icha à la TVA (hausse de plus de 1,5 milliard de francs par an)**
- **augmentation de la TVA de 1% pour l'AVS**
- **augmentation de l'impôt sur les huiles minérales**
- **augmentation de l'impôt sur le tabac**
- **introduction de l'impôt sur les casinos**
- **introduction de l'impôt sur les alcopops**
- **invention de la taxe sur les poids lourds liée aux prestations (RPLP)**
- **taxe d'incitation sur les COV (composés organiques volatils)**
- **taxe d'incitation sur l'huile de chauffage**

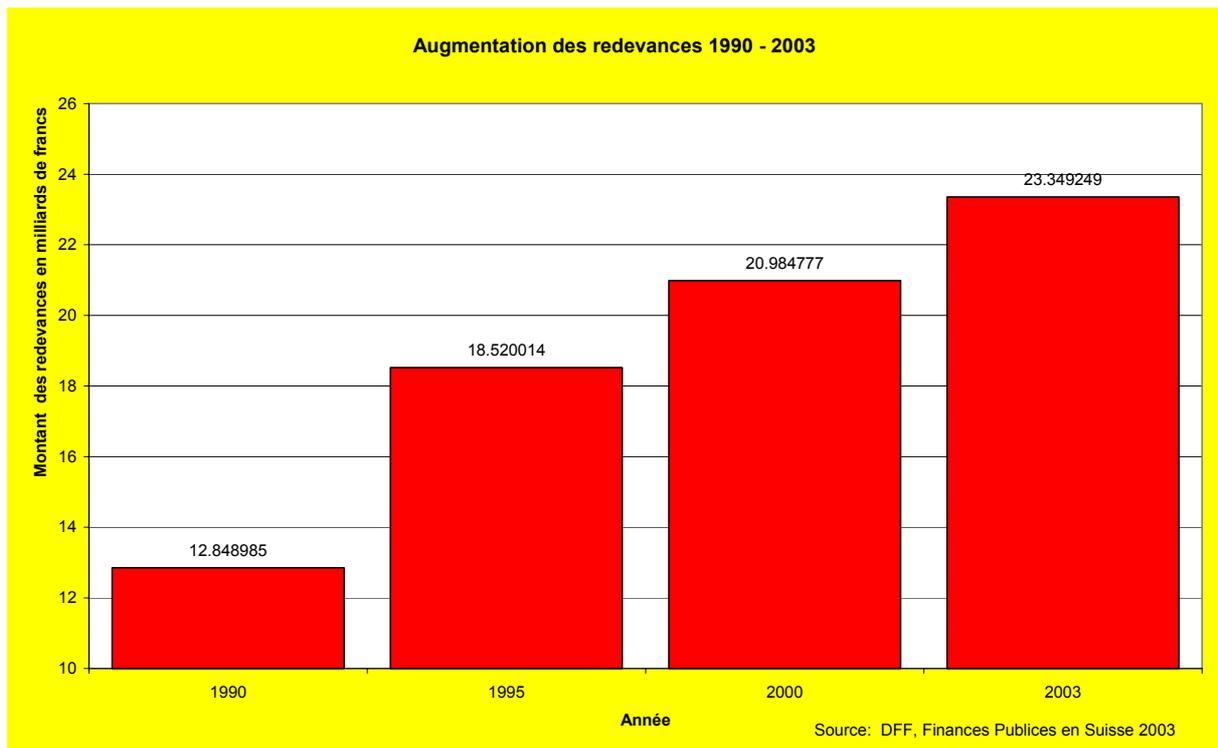
### **6.3 Il est inadmissible de pénaliser l'effort par l'impôt**

Il est inadmissible que les personnes qui font des efforts et accomplissent des performances soient pénalisées par l'égalitarisme fiscal de l'Etat. Ce constat vaut notamment pour les citoyennes et les citoyens qui font tout pour entretenir par leurs propres moyens leurs familles sans tomber dans la dépendance de l'Etat. Ces citoyens assument leurs responsabilités au lieu de vivre aux frais de la collectivité. L'économie ne peut être compétitive et prospère que si les citoyens et les entreprises peuvent à nouveau disposer librement de leur argent sans être dépendants de l'Etat.

**Aujourd'hui, il faut en moyenne travailler six mois par an pour financer les prélèvements obligatoires de l'Etat. Plus de la moitié du produit social brut n'est donc plus à la libre disposition des citoyens. Ce qui signifie aussi que chaque pour-cent d'impôt supplémentaire frappe doublement.**

### **6.4 Les classes moyennes effacent l'ardoise**

Il faut que l'effort vaille la peine. Le système fiscal actuel pénalise les classes moyennes prêtes à l'effort. La quote-part fiscale, donc le rapport entre les recettes fiscales et le produit intérieur brut, était en 2005 déjà plus élevée en Suisse qu'aux Etats-Unis et au Japon. A côté des impôts directs et indirects, les ménages et entreprises suisses paient chaque année des redevances pour un montant de 23,3 milliards de francs. Les classes moyennes sont les premières victimes de cette fiscalité effrénée.



La somme des impôts, taxes, redevances et cotisations sociales représente en Suisse un taux de prélèvement obligatoire de plus de 50%. En d'autres termes, l'Etat dispose de plus de la moitié des revenus privés.

**La Suisse est devenue un pays socialiste!**

"La Suisse est typiquement un pays socialiste. (...) Quand plus de la moitié du revenu national est contrôlée par l'Etat – qu'est-ce d'autre que du socialisme?"

(Milton Friedman, Prix Nobel, "Facts", 19.6.1998)

**6.5 Travailler pour l'Etat jusqu'aux vacances d'été**

Le 18 avril 2006, le ministre des finances Hans-Rudolf Merz a célébré le "jour du devoir fiscal accompli". Une idée amusante, mais la fête était nettement prématurée. Le calcul de la quote-part fiscale fait par la Confédération repose malheureusement sur des facteurs qui ne sont pas comparables au niveau international parce qu'il ne tient pas compte de prélèvements obligatoires massifs comme les primes LAA, LPP, LA-Mal, etc. Si Monsieur Merz tenait effectivement compte de tous les prélèvements obligatoires que doivent payer les Suisses, le "jour du devoir fiscal accompli" tomberait sur les vacances d'été. L'habitant moyen de la Suisse ne travaille pas "seulement" 108 jours par an pour l'Etat, mais en réalité 156 jours<sup>5</sup>.

**Monsieur et Madame Suisse travaillent jusqu'aux vacances d'été exclusivement pour l'Etat. A partir du 3 juillet seulement, ils peuvent garder leur revenu pour leurs propres besoins.**

<sup>5</sup> Economiesuisse, Newsletter 5/2006.

## 6.6 Plus de la moitié du revenu part à l'Etat

Un couple avec deux enfants qui gagne 100'000 francs par an doit verser plus de la moitié de son revenu à l'Etat. Cette pression excessive par les prélèvements obligatoires étouffe toute envie de faire un effort supplémentaire et a pour effet final que ceux qui travaillent encore doivent travailler toujours plus pour entretenir ceux qui ne travaillent plus.

|  |       |                |
|--|-------|----------------|
| <b>Salaire brut selon le certificat de salaire</b> |       | <b>100'000</b> |
|  |       |                |
| <i>Cotisations de l'employeur</i>                  |       | <i>15'700</i>  |
| AVS  | 4.20% | 4'200          |
| AI   | 0.70% | 700            |
| APG  | 0.15% | 150            |
| AC   | 1.00% | 1'000          |
| LPP  |       | 6'000          |
| Accidents professionnels                           | 0.35% | 350            |
| Allocations familiales                             | 1.80% | 1'800          |
| Divers   |       | 1'500          |
|  |       |                |
| <b>Salaire effectif</b>                            |       | <b>115'700</b> |
|  |       |                |
| <i>Déductions pour salariés</i>                    |       | <i>13'710</i>  |
| AVS  | 4.20% | 4'200          |
| AI   | 0.70% | 700            |
| APG  | 0.15% | 150            |
| AC   | 1.00% | 1'000          |
| LPP  |       | 6'000          |
| Accidents non professionnels                       | 1.66% | 1'660          |
|  |       |                |
| Total intermédiaire                                |       | 86'290         |
|  |       |                |
| Caisse-maladie                                     |       | 8'800          |
| TVA  |       | 3'900          |
| Impôt cantonal et communal                         |       | 8'500          |
| Impôt fédéral direct                               |       | 950            |
| Impôts automobiles                                 |       | 1'400          |
| Impôts sur le tabac, la bière, etc.                |       | 1'000          |
| Redevances diverses                                |       | 3'600          |
| Concession radio/TV                                |       | 450            |
|  |       |                |
| <b>Salaire restant</b>                             |       | <b>57'690</b>  |
| Prélèvements                                       |       | 58'010         |
|  |       |                |
| <b>Taux de prélèvement</b>                         |       | <b>50.14%</b>  |

## 6.7 La charge fiscale doit baisser

Cette charge excessive par les prélèvements obligatoires ne peut être réduite que par un abaissement des impôts, taxes et redevances exigé par les pouvoirs publics. Un allègement fiscal encourage les investissements privés, génère des emplois, relance la croissance et la consommation, bref apporte de la prospérité à tous. L'UDC aimerait que le pouvoir politique ait davantage de sens des réalités et de courage. Ce n'est qu'en empruntant cette voie que nous retrouverons la croissance. L'économie doit croître et non pas l'Etat. Voilà pourquoi l'UDC combat vigoureusement tout nouvel impôt, toute nouvelle taxe et toute nouvelle redevance et exige au contraire une réduction de ces prélèvements. Voilà pourquoi elle encourage une concurrence fiscale saine entre cantons ainsi qu'une réforme de l'imposition des entreprises. Car l'UDC sait fort bien que chaque franc que l'Etat dépense doit d'abord être gagné par l'économie.

## 6.8 Non aux huit nouveaux impôts socialistes!

Celles et ceux qui travaillent encore aujourd'hui sont les dupes, car ils finissent par être punis pour leur effort. La gauche ne s'intéresse qu'à leur salaire et leur compte en banque. Les travailleurs qui veulent encore garder un peu de leur salaire à la fin du mois ne peuvent logiquement pas soutenir l'égalitarisme socialiste qui pénalise toute volonté à l'effort. Toute l'économie suisse en pâtit finalement. Voilà les nouveaux impôts que projettent les socialistes:

### Les huit projets fiscaux du PS:

- **augmentation des prélèvements sur les salaires**
- **augmentation des cotisations des employeurs**
- **impôt sur les successions**
- **impôts sur les gains en capital**
- **taxes sur l'électricité nucléaire**
- **impôt de luxe**
- **impôt sur les donations**
- **impôt sur la richesse**

Et n'oublions pas que pour couronner le tout la gauche soutient une augmentation de la TVA alors que cette mesure frappe avant tout les milieux que les socialistes prétendent défendre, c'est-à-dire les couches les moins aisées. C'est ainsi que les redistributeurs patentés et les profiteurs de l'Etat détruisent la compétitivité économique de la Suisse, les emplois et la prospérité du pays. Car chaque hausse des impôts, chaque nouvelle taxe et chaque nouvelle redevance soutirent des milliards à l'économie et aux individus et font disparaître des emplois.

## 7 Les dix commandements pour assainir les finances de l'Etat

L'UDC a formulé dix commandements de politique financière qui permettraient aux générations à venir de vivre également dans une économie florissante et de ne pas être écrasées sous une dette monstrueuse accumulée par leurs ancêtres.

### 7.1 Renforcement de la responsabilité individuelle

Notre Etat prend de plus en plus la forme qui a conduit l'Europe de l'Est à la ruine: celle d'un Etat socialiste! L'Etat assume de plus en plus de tâches revenant aux citoyens et prescrit à ces derniers leur manière de vivre. Ainsi, se perd la liberté individuelle et le droit à la propriété privé.

#### Exigences UDC:

- **récompenser l'effort**
- **protéger la propriété privée**
- **renforcer la responsabilité individuelle**
- **halte au principe de l'arrosoir**
- **cesser de pénaliser fiscalement l'effort**
- **réduire la bureaucratie et les réglementations étatiques**

### 7.2 Ne pas dépenser plus qu'on gagne

L'UDC demande que la volonté populaire soit enfin respectée. Le 2 décembre 2001, 84,7% des citoyens et l'unanimité des cantons ont voté pour le frein à l'endettement en croyant sincèrement mettre fin à la politique déficitaire de l'Etat. Il faut en tenir compte. La Confédération doit cesser de recourir à des astuces comptables pour éluder le frein à l'endettement<sup>6</sup>.

#### Exigences de l'UDC:

- **ne pas dépenser plus qu'on gagne – halte à la politique déficitaire.**
- **tenir compte, dans le calcul de la dette fédérale, des découverts dans les fonds des assurances sociales.**
- **préparer un programme de remboursement de la dette avant la fin 2006<sup>7</sup>.**
- **éviter des coûts supplémentaires dans l'introduction de la NPF; la compensation des cas de rigueur doit être minimisée.**
- **Durcir les critères du frein à l'endettement.**

<sup>6</sup> 05.460 – Initiative parlementaire du groupe UDC. Renforcement du frein à l'endettement.

<sup>7</sup> 05.3782 – Motion du groupe UDC. Présentation d'un concept pour la réduction de la dette.

### 7.3 Focalisation sur les tâches fondamentales – Réduction de la croissance des dépenses

Le Conseil fédéral doit réduire les dépenses de tous les départements sans réduire pour autant les prestations. Il suffit à cet effet qu'il prenne modèle sur les chefs des DFJP et du DDPS. Plusieurs milliards de francs pourraient ainsi être économisés. Face aux échéances financières énormes qui attendent la Confédération, il faut, en plus des réductions des coûts et de la compensation des dépenses supplémentaires, concentrer les activités de l'Etat sur le strict nécessaire. Cela exige une fixation sévère des priorités et une authentique planification de l'abandon de certaines tâches. L'UDC invite donc le Conseil fédéral à définir avant la fin 2006 les tâches prioritaires de l'Etat et à répondre ainsi à une exigence du groupe UDC<sup>8</sup>.

#### Exigences de l'UDC:

- **réduire les coûts de tous les offices et départements fédéraux.**
- **concentrer les activités de l'Etat sur les tâches essentielles.**
- **compenser le milliard pour la cohésion et d'éventuelles dépenses supplémentaires dans la formation et la recherche.**
- **renoncer aux tâches inutiles; présenter avant février 2007 un programme d'abandon de certaines tâches; le Parlement doit pouvoir se prononcer au printemps 2007 sur la fixation des priorités.**

### 7.4 Œuvres sociales: assainissement et non extension

Il est irresponsable de créer de nouvelles assurances sociales alors que les institutions sociales existantes requièrent un financement supplémentaire de l'ordre de 40 milliards de francs d'ici à 2030. Voilà sans doute qui explique pourquoi le Conseil fédéral a refusé une intervention parlementaire de l'UDC qui exigeait une conception du financement des assurances sociales<sup>9</sup>. On sait en effet aujourd'hui déjà que la caisse de l'AVS sera vide vers 2012. On connaît les dettes de l'AI, de l'AC et la hausse constante du coût de la santé. C'est pour ces raisons que l'UDC s'oppose à toute création d'une nouvelle assurance sociale et à toute extension des institutions sociales existantes aussi longtemps que le financement de ces dernières n'est pas garanti. Une extension sociale sans financement est une expropriation de nos descendants.

#### Exigences de l'UDC:

- **pas d'extension sociale aussi longtemps que le financement des institutions sociales existantes n'est pas assuré.**
- **11<sup>e</sup> révision de l'AVS sans prestation avant l'âge de la retraite.**
- **6<sup>e</sup> révision de l'AI portant sur les dépenses et sans financement supplémentaire.**
- **révision de l'assurance-chômage portant sur les dépenses et sans augmentation des cotisations.**
- **rapide votation sur l'initiative pour la baisse des primes d'assurance-maladie afin de réduire ces charges.**

<sup>8</sup> 05.3783 – Postulat du groupe UDC. Fixation de priorités et abandon de tâches.

<sup>9</sup> 05.3781 – Postulat du groupe UDC. Assurances sociales. Conception du financement jusqu'en 2025.

## 7.5 Halte à la politique socialiste de l'arrosoir

Les moyens financiers des pouvoirs publics sont limités. De plus, les prévisions démographiques annoncent de gros problèmes de financement pour les assurances sociales. Pour financer ces dernières, il faut utiliser les moyens disponibles de manière à ce qu'ils aient des effets sociaux maximaux. Cela signifie qu'il faut cesser la politique de l'arrosoir à la mode socialiste qui se contente de redistribuer l'argent gagné par d'autres sans pour autant parvenir à éliminer la pauvreté. Cette pratique qui sévit également dans d'autres domaines politiques doit être remplacée par un soutien adapté aux besoins réels.

### Exigences de l'UDC:

- **supprimer les systèmes de l'arrosoir existants.**
- **non à un nouveau financement étatique des crèches d'enfants.**
- **non à une nouvelle loi sur les allocations familiales.**
- **soutenir la nouvelle loi sur l'asile qui n'accorde plus qu'une aide d'urgence et non pas une assistance sociale aux requérants d'asile déboutés.**
- **vérification de l'utilité des directives SKOS; adaptation des normes dans le sens qu'une prestation doit être fonction de la coopération du bénéficiaire.**
- **cesser les travaux en vue d'introduire un revenu minimal pour tous (via les prestations complémentaires).**

## 7.6 Non aux nouveaux impôts, taxes et redevances

Aujourd'hui, les citoyens doivent céder plus de la moitié de leur revenu à l'Etat. C'est une pure expropriation. A côté des impôts, des taxes et redevances sans cesse nouvelles grèvent le revenu des citoyens. Chaque habitant de ce pays paie plus de 3000 francs de redevances par an. Pour empêcher que la population suisse ne soit complètement écrasée par la charge des redevances, ces dernières doivent être absolument réduites. De plus, il faut renoncer définitivement à augmenter les prélèvements obligatoires.

### Exigences de l'UDC:

- **non aux nouveaux impôts, taxes et redevances.**
- **non à l'augmentation des impôts, taxes et redevances existants.**
- **baisser les taxes de concession radio/TV.**
- **réduire la charge fiscale grevant les familles (au lieu d'un subventionnement inefficace selon le principe de l'arrosoir).**
- **réduire la charge fiscale grevant les entreprises (suppression complète de la double imposition économique).**
- **libérer les entreprises de l'impôt fédéral direct.**
- **message du Conseil fédéral sur la réduction d'un tiers des redevances fédérales jusqu'à mars 2007.**
- **adapter la définition de la quote-part des prélèvements obligatoires aux normes internationales; le DFF doit cesser de faire cavalier seul dans l'unique but de tromper le public sur la situation réelle en Suisse dans ce domaine.**
- **simplifier l'administration de la TVA.**

## **7.7 Halte à la tromperie concernant le fonds des transports publics**

Le coût des grands projets ferroviaires a depuis longtemps dépassé les limites du budget, mais le département de Moritz Leuenberger s'entête à ne pas faire toute la lumière sur le prix véritable de ces ouvrages. Cela doit changer immédiatement. Si le coût global de ces projets est dépassé, le fonds de financement des transports publics doit être soumis une nouvelle fois au peuple.

### **Exigences de l'UDC:**

- **faire toute la lumière sur les coûts concernant le fonds de financement des transports publics**
- **organiser une nouvelle votation populaire au cas où les coûts sont dépassés.**
- **halte aux nouveaux projets d'infrastructure tant que les projets existants ne sont pas financés.**

## **7.8 Décharger les classes moyennes**

L'activité du conseiller fédéral Kaspar Villiger s'est traduite par sept nouvelles charges fiscales grevant les classes moyennes: deux augmentations de la TVA, augmentation de la taxe poids lourds, augmentation de l'impôt sur les huiles minérales, introduction de l'impôt sur les casinos, hausse de l'impôt sur le tabac et l'impôt sur les alcools. Ce sont toujours les classes moyennes qui subissent les contrecoups de ces excès fiscalistes. Cela doit cesser.

### **Exigences de l'UDC:**

- **non à une augmentation de la TVA en faveur de l'AI ou de l'AC.**
- **réformer les systèmes fiscaux existants sans alourdir la charge fiscale grevant les classes moyennes.**
- **renoncer à introduire un impôt fédéral sur les successions.**
- **prévoir dans la réforme de l'imposition des couples une déduction pour personnes mariées et non pas une déduction pour les ménages à deux salaires.**

## 7.9 Transparence par rapport aux citoyens

Les tâches publiques doivent être conçues de manière transparente à tous les niveaux de l'Etat. L'Etat doit cesser d'entretenir des caisses parallèles obscures qui dissimulent la réalité financière (assurances sociales, caisse de pension, fonds de financement des transports publics, infrastructure).

### Exigences de l'UDC:

- **cesser de pratiquer une "comptabilité à double fond" via le compte des résultats; inclure toutes les dépenses dans le compte financier.**
- **cesser d'activer les dettes (FFTP, caisses de pension) pour éluder le compte financier et cacher les dettes effectives.**
- **cesser de cacher les dettes par une activation excessive des valeurs lors de l'introduction du nouveau modèle comptable fédéral (MCF); appliquer la volonté du Parlement sans astuces comptables.**

## 7.10 Qui commande, paie – le peuple doit avoir son mot à dire

Qui paie, commande et qui commande, paie. Ce principe doit être appliqué avec plus de rigueur en politique financière. On dépense moins facilement son propre argent que celui des autres. **L'UDC demande donc que la responsabilité financière soit rapprochée du peuple, car c'est le peuple qui paie en fin de compte.** A côté de l'introduction de nouveaux instruments démocratiques, il faut stopper la centralisation rampante des tâches publiques. Ces dernières doivent être accomplies le plus près possible du peuple. Voilà la seule manière de répondre aux besoins effectifs de celui-ci. Le fédéralisme, assorti d'une meilleure coordination des besoins régionaux, ouvre aussi la voie à une saine concurrence entre cantons et communes. Il s'ensuit un allègement des charges pour tous et un renforcement de l'économie.

### Exigences de l'UDC:

- **introduire le référendum financier au niveau fédéral<sup>10</sup>.**
- **renforcer le fédéralisme et la concurrence fiscale pour garantir une activité étatique minimale et proche des citoyens.**
- **mettre fin aux tentatives de chantage des fonctionnaires UE qui, au mépris de la volonté populaire suisse, veulent empêcher la concurrence fiscale.**

<sup>10</sup> 03.401 – Initiative parlementaire du groupe UDC. Introduction du référendum financier.